

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
Pridesoft
Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur Google play

SANTE PUBLIQUE	01	BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	01	EDUCATION	01
SOCIAL	02	ADMINISTRATION	02	ECONOMIE	01
RURAL	10	ENERGIE	02		

N° 2729

17 Janvier 2023

17 January 2023

5:50 PM/17H:50

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm
Internet : www.armp.cm

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél. (*): Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

Montant(en chiffres) (*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO) (*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	ADDITIF N°001 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°001/2023 LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KOBDOMBO, MAITRE D'OUVRAGE, INFORME LES SOUMISSIONNAIRES INTERESSÉS PAR LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°015/AONO/C/KOBDO/SG/CIPM/2022 DU 21/12/2022 EN PROCÉDURE D'URGENT POUR LES TRAVAUX DE FOURNITURE ET D'INSTALLATION DE 50 LAMPADAIRES SOLAIRES À SIMPLE CROSSE ET DE TYPE ALL IN ONE DANS LE COMMUNE DE KOBDOMBO, DES MODIFICATIONS CI- APRÈS :
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

2	Reference	002/D/MINADER-MINEPIA/PEA-Jeunes/CN/SPMDU Lire
	Titre/objet	DÉCISION N° 002/D/MINADER-MINEPIA/PEA-JEUNES/CN/SPMDU 17 JANVIER 2023 PORTANT ATTRIBUTION DESMARCHÉS RELATIFS AU DAO N° 013/AONO/MINADER-MINEPIA/PEA-JEUNES/SPM/2022 2022 DU 02 AOÛT 2022 POUR LAFOURNITURE ET L'INSTALLATION DES ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES AU RECENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE (RGAE) POUR LE COMPTE DU PROGRAMME DE PROMOTION DE L'ENTREPRENARIAT AGROPASTORAL DES JEUNES (PEA-JEUNES) EN QUATRE LOTSFINANCEMENT : ACCORD DE PRÊT FIDAN° 2000001964-CM
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

3	Reference	92/DM/CA.BFM /SG/SIGAM/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N° 92/DM/CA.BFM /SG/SIGAM/2022 PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ PUBLIC
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

4	Reference	ADDITIF N°01 A/S 1/AONO/HGOPED/CIPM/22 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 001 RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2022 DU 21 DECEMBRE 2022 POUR LES SERVICES DE NETTOYAGE ET D'ENTRETIEN AU SEIN DE L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE E PEDIATRIQUE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET HGOPED 2020COÛT PRÉVISIONNEL : 99 000 000 F CFACAUTION DE SOUMISSION : 1 980 000 F CFADURÉE D'EXÉCUTION DES PRESTATIONS : 12 MOIS CALENDAIRES COÛT D'ACHAT DU DAO : 100 000 F CFA À VERSER DANS LE COMPTE CAS ARMP OBJET : MODIFICATION DE LA LISTE DES BANQUES ET ASSURANCES AGRÉES PAR LE MNFI
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

5	Reference	90/DM/CA.BFM /SG/SIGAMP/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°90/D /DM/CA.BFM /SG/SIGAMP/2022 PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ PUBLIC
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

6	Reference 2023/002/ARMP/DAF/SDAC/CSM/AM-FTG/2023 Lire Titre/objet DECISION N° 2023/002/ARMP/DAF/SDAC/CSM/AM-FTG/2023 DU 12 JANVIER 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°024/AONO/PR/MINMAP/CCC/SPI/ARMP/CIPM/2022 DU 09 AOÛT 2022 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE GROUPE ET ASSISTANCE EN VUE DE LA COUVERTURE DU PERSONNEL DE L'ARMP. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
----------	---

7	Reference 001/C/MINADER-MINEPIA/PEA-Jeunes/CN/SPM Lire Titre/objet COMMUNIQUÉ N° 001/C/MINADER-MINEPIA/PEA-JEUNES/CN/SPM DU 17 JANVIER 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DAO N°013/AONO/MINADER-MINEPIA/PEA-JEUNES/SPM/2022 DU 02 AOÛT 2022 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES AU RECENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE (RGAE) POUR LE COMPTE DU PROGRAMME DE PROMOTION DE L'ENTREPRENARIAT AGROPASTORAL DES JEUNES (PEA-JEUNES) EN QUATRE LOTS FINANCEMENT : ACCORD DE PRÊT FIDAN° 2000001964-CM Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
----------	--

8	Reference 001/AONO/RE/DK/C-NGBOK/SG/CIPM/2023 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 001/AONO/RE/DK/C-NGBOK/SG/CIPM/2023 DU 13/01/2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE TRAITEMENT DES POINTS CRITIQUES SUR L'AXÉ BANDÇNGOUE-BITAMYEN, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST. " EINAACEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC- EXÉFCICE 2023. Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture 16-02-2023
----------	---

9	Reference 93/DM/CA.BFM /SG/SIGAM/2022 Lire Titre/objet DECISION MUNICIPALE N° 93/DM/CA.BFM /SG/SIGAM/2022 PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ PUBLIC Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture N/A
----------	--

10	Reference 06/AONO/C /MGAM/MO/CIPM-C.MGAM/2023 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 06/AONO/C /MGAM/MO/CIPM-C.MGAM/2023 DU 16 JAN 2023 POUR LA CONSTRUCTION D'UN PARC A VACCINATION A MANCHA YOLO, COMMUNE DE MASSANGAM, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 22-02-2023
-----------	---

11	Reference 0006/D/MINTP/SG/DCT/CAO/RA/2023 Lire Titre/objet DECISION N° 0006/D/MINTP/SG/DCT/CAO/RA/2023 DU 13 JANVIER 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°096/AONR/MINTP/CIPM-TCRI/2022 DU 24/10/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE BITUMAGE DE CERTAINS AXES DU RESEAU ROUTIER NATIONAL. FINANCEMENT : BIP DU MINTP, EXERCICES 2023 ET SUIVANTS. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

12	<p>Reference N°17 / C/C-AYOS/2022 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N°17 /C/C-AYOS/2022 DU 13/01/2023PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°24/AONO/C-AYOS/CIPM/2022 DU 09 NOVEMBRE 2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE DIX FORAGES DANS CERTAINES LOCALITÉS (BI'I, OLEMBE, NYABEWA'A, NKOLKA'A, DOU'OU BEKOLO (LÉPROSERIE), NYAMVOUDOU (CHEFFERIE), NDELLE, YEBE, BIFOS, MBAKOK) DE LA COMMUNE D'AYOS.</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

13	<p>Reference ? 17 /DM/C-AYOS/2022 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION MUNICIPALE ? 17 /DM/C-AYOS/2022 DU 13/01/2023PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°24/AONO/C-AYOS/CIPM/2022 DU 09 NOVEMBRE 2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE DIX FORAGES DANS CERTAINES LOCALITÉS (BI'I, OLEMBE, NYABEWA'A, NKOLKA'A, DOU'OU BEKOLO (LÉPROSERIE), NYAMVOUDOU (CHEFFERIE), NDELLE, YEBE, BIFOS, MBAKOK) DE LA COMMUNE D'AYOS.</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

14	<p>Reference 005/C/ARMP/DAF/SDAC/CSM/AM-FTG/2023 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N° 005/C/ARMP/DAF/SDAC/CSM/AM-FTG/2023 DU 12 JANVIER 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT D'ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 024/AONO/PR/MINMAP/CCC/SPI/ARMP/CIPM/2022 DU 09 AOÛT 2022 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE GROUPE ET ASSISTANCE EN VUE DE LA COUVERTURE DU PERSONNEL DE L'ARMP.</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

15	<p>Reference 04/AONO/F.32/C.MASSANCAM/CIPM-AI/2023 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 04/AONO/F.32/C.MASSANCAM/CIPM-AI/2023 DU 160JAN 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE FORAGES EQUIPES DE PMH DANS LES LOCALITES DE (NJINGWEN ROUTE CENTRALE, JIGBAIVIEKOU, MAGNA-MEMBOUE, MALEN, MANKOUP BARRIERE DE PLUIE) AVEC FOURNITURE D'UNE CAISSE A OUTILS POUR MAINTENANCE, DANS LE DEPARTEMENT DU NOUN , REGION DE L'OUEST</p> <p>Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières</p> <p>Date de cloture 20-02-2023</p>
-----------	---

16	<p>Reference 003/AONO/RE/DK/C-NGHOK/SG/CIPM/2023 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/RE/DK/C-NGHOK/SG/CLPM/2023 DU 1 3 JAN 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT (CMA) DE NGUELEBOK, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture 16-02-2023</p>
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

17

Reference [002/ONIT/SC/SCITB/2023 OF 12/01 / 2023](#) [Lire](#)

Titre/objet TENDER NOTICE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 002/ONIT/SC/SCITB/2023 OF 12/01 / 2023 FOR THE CONSTRUCTION OF A BRIDGE OVER RIVER NOGLEE IN AWING VILLAGE, SANTA SUBDIVISION OF MEZAM DIVISION IN THE NORH WEST REGION BY EMERGENCY PROCEDURE FINANCING: MINDDEVEL BUDGET - 2023

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 02-02-2023

18

Reference [01/AONO/RC/R-OU/CMGAM/SG/SM/CIPM-TBEC/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 01/AONO/RC/R-OU/CMGAM/SG/SM/CIPM-TBEC/2023 DU 16 JAN 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CLASSE ECOLE PUBLIQUE DE NJINGOUOT DANS LA COMMUNE MASSANGAM, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 21-02-2023

19

Reference [02/AONO/PR/DR-OU/C/MGAM/CIPM/SPM/TBEC/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 02/AONO/PR/DR-OU/C/MGAM/CIPM/SPM/TBEC./2023 DU 16 JANV POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TRENTE QUATRE (34) BOUTIQUES EN R+IAU MARCHE CENTRAL DE MASSANGAM, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 20-02-2023

20

Reference [03/AONO/RC/R-OU/C/MGAM/CIPM/SPM/TBEC/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTAVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/AONO/RC/R-OU/C/MGAM/CIPM/SPM/TBEC/2023 DU 16 JANVIER 2023 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN ROL/HER « REHABILITATION DE LA ROUTE MARCHÉ MANKOUOMBI - EEC- MANGUEDOUM SUR 10 KM (LOT 1) ET LA REHABILITATION DE LA ROUTE CARREFOUR MACHU - MACHATOUM (ROND POINT) - MA6HAWOUM (LIMITE AVEC LA RIVIERE) - KOUKONKON. SUR 6.5 KM (LOT 2), DANS LA COMMUNE DE MASSANGAM, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture 20-02-2023

21

Reference [003/ONIT/SC/SCITB/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet TENDER NOTICE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 003/ONIT/SC/SCITB/2023 OF 12 / 01 / 2023 FOR THE MAINTENANCE OF HAUSA QUARTER NTARREH ROAD SOHIE TO CDSTC ROAD (4.5KM) IN SANTA SUBDIVISION, MEZAM DIVISION OF THE NORTH WEST REGION BY EMERGENCY PROCEDURE. FINANCING: MINTP PUBLIC INVESTMENT BUDGET OF 2023

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture 02-02-2023

22

Reference [05/AONO/C. MASSANGAM/MO/CIPM-AI/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet VIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 05/AONO/C. MASSANGAM/MO/CIPM-AI/2023 DU 1 6 JAN 2023 POUR LTLECTRIFICATION EN MT/BT MONOPHASEE DU VILLAGE MAMOGNAM DANS LA COMMUNE DE MASSANGAM, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST (1ERE PHASE)

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 21-02-2023



RESUME DES CONSULTATIONS

23	Reference 0042/C/MINTP/SG/DCT/CAO/RA/2023 Lire Titre/objet Nature de prestation N/A Date de cloture N/A	COMMUNIQUE N° 0042/C/MINTP/SG/DCT/CAO/RA/2023 DU 13 JANVIER 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 096/AONR/MINTP/CIPM-TCRI/2022 DU 24/10/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE BITUMAGE DE CERTAINS AXES DU RESEAU ROUTIER NATIONAL. FINANCEMENT : BIP DU MINTP, EXERCICES 2023 ET SUIVANTS.
-----------	--	---

24	Reference 008/AONO/RE/DK/C-NGBOK/SG/CIPM/2023 Lire Titre/objet Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 17-02-2023	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 008/AONO/RE/DK/C-NGBOK/SG/CIPM/2023 DU 13 JAN 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC PAR TRENTE LAMPADAIRES DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE NGUELEBOK, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.LOT1: MELAMBO ET LOT2: BELLO.
-----------	--	---

25	Reference 005/AONO/RE/DK/C-NGBOK/SG/CIPM/2023 Lire Titre/objet Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 16-02-2023	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/RE/DK/C-NGBOK/SG/CIPM/2023 DU 13 JAN 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE FINITION D'UNE HALLE DE MARCHÉ A NGUELEBOK, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.
-----------	---	---

26	Reference 001/ONIT/SC/SCITB/2023 Lire Titre/objet Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 02-02-2023	INSTRUCTIONS OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER NO. 001/ONIT/SC/SCITB/2023 OF 12/01 2023 FOR THE CONSTRUCTION OF A BRIDGE OVER RIVER AKAKNE IN AWING VILLAGE, SANTA SUBDIVISION OF MEZAM DIVISION IN THE NORH WEST REGION BY EMERGENCY PROCEDURE FUNDING: MINDDEVEL BUDGET - 2023
-----------	---	---

27	Reference N° 00002/D/CCAA/DG/PDST/COO/SPM Lire Titre/objet Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A	DECISION N° 00002/D/CCAA/DG/PDST/COO/SPM DU 06 JAN 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 0265/AONO/CCAA /PDST/CIPM/SPM/2022 DU 20/09/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FOYER COMMUNAUTAIRE AU QUARTIER NEWTOWN 3, D'EXTENSION DU CENTRE MÉDICAL PROTESTANT DE NEW-BELL AVIATION ET DE CONSTRUCTION/RÉHABILITATION DE CERTAINS FORAGES DANS LE QUARTIER CITÉ BERGE, AU PROFIT DES POPULATIONS RIVERAINES DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA EN DEUX (02) LOTS SÉPARÉS.
-----------	--	--

28	Reference 001/AONO/MO/CIPM/C-TIB/2023 DU 18/01/2023 Lire Titre/objet Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 18-02-2023	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/MO/CIPM/C-TIB/2023 DU 18/01/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE LIBOUM KAIGAMA DANS LA COMMUNE DE TIBATI
-----------	---	--

RESUME DES CONSULTATIONS

29

Reference	002/AONO/MO/CIPM/C-TIB/2023 DU 18/01/2023 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/MO/CIPM/C-TIB/2023 DU 18/01/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX LOGEMENTS D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS A DABER POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE TIBATIFINANCEMENT :
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	18-02-2023

30

Reference	001/ACNO/C-NGONG/SG/ST/CIPM/2023 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION NATIONALE OUVERTE N° 001/ACNO/C-NGONG/SG/ST/CIPM/2023 DU 09/01/2023 RELATIVE A LA FOURNITURE DE DEUX CENT QUATRE VINGT TREIZE (293) TABLES BANCS POUR CERTAINES ECOLES NECESSITEUSES DE LA COMMUNE DE NGONG, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.(EN PROCEDURE D'URGENCE).
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	31-01-2023



COMMUNE DE KOBDOMBO

ADDITIF N°001/2023 LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KOBDOMBO, MAITRE D'OUVRAGE, INFORME LES SOUMISSIONNAIRES INTÉRESSÉS PAR LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°015/AONO/C/KOBDO/SG/CIPM/2022 DU 21/12/2022 EN PROCÉDURE D'URGENT POUR LES TRAVAUX DE FOURNITURE ET D'INSTALLATION DE 50 LAMPADAIRES SOLAIRES À SIMPLE CROSSE ET DE TYPE ALL IN ONE DANS LE COMMUNE DE KOBDOMBO, DES MODIFICATIONS CI- APRÈS :

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>1) Les critères :</p> <p>a) Absence d'une attestation de non abandon d'un chantier sur l'honneur ; b) Cumul des montants des marchés réalisés et réceptionnés au cours des cinq (05) dernières années inférieurs à 75 millions francs CFA ; Ces critères contenus dans l'avis d'appel d'offres, le règlement particulier de l'appel d'offres et la grille d'évaluation ne sont pas règlementaires.</p> <p>2) Les fonctions de chef de Service des Marchés :</p> <p>Ces fonctions sont désormais assumées par un cadre du service technique et non plus par le Secrétaire Général de la Mairie.</p> <p>3) Visa préalable du MINMAP :</p> <p>Conformément à l'article 47 du Code des Marchés, le Chef de Service du Marché dresse le décompte général et définitif du Marché qu'il fait signer contradictoirement par l'Entrepreneur et l'Autorité Contractante après visa préalable du MINMAP.</p> <p>4) La liste des Banques :</p> <p>La liste des Banques et Compagnies d'Assurances habilitées à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics à bel et bien été insérée dans les DAO mis en vente.</p> <p>Le reste sans changement.</p>

KOBDOMBO le 13 Janvier 2023

Le MAIRE

ZE BIWOLE CAULIN

PROGRAMME DE PROMOTION DE L'ENTREPRENARIAT AGROPASTORAL DES JEUNES

**DÉCISION N° 002/D/MINADER-MINEPIA/PEA-JEUNES/CN/SPMDU 17 JANVIER 2023 PORTANT
ATTRIBUTION DES MARCHÉS RELATIFS AU DAO N°
013/AONO/MINADER-MINEPIA/PEA-JEUNES/SPM/2022 2022 DU 02 AOÛT 2022 POUR LA FOURNITURE ET
L'INSTALLATION DES ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES AU RECENSEMENT GÉNÉRAL DE
L'AGRICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE (RGAE) POUR LE COMPTE DU PROGRAMME DE PROMOTION DE
L'ENTREPRENARIAT AGROPASTORAL DES JEUNES (PEA-JEUNES) EN QUATRE LOTS FINANCEMENT :
ACCORD DE PRÊT FIDAN° 2000001964-CM**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE COORDONNATEUR NATIONAL DU PROGRAMME DE PROMOTION DE L'ENTREPRENARIAT AGROPASTORAL DES JEUNES (PEA-Jeunes)

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'État ;

Vu la loi n° 2021/026 du 16 décembre 2021 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;

Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de régulation des Marchés Publics (ARMP), modifié et complété par le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 ;

Vu le décret n° 2011/412 du 09 Décembre 2011 portant réorganisation de la Présidence de la République du Cameroun ;

Vu le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le [Décret N° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement](#) ;

Vu l'arrêté n° 0173/1/MINMAP du 1^{er} juin 2018 portant création d'une Commission Spéciale de Passation des Marchés (CS) auprès du Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat Agropastoral des Jeunes (PEA-Jeunes) ;

Vu l'Accord de Financement FIDA/Cameroun du 12 février 2015 en vue du financement du PEA-Jeunes amendé le 09 décembre 2019 ;

Vu la décision conjointe n° 0099/DC/MINADER-MINEPIA/CAB/2014 portant création du PEA-Jeunes ;

Vu la décision conjointe n° 1103/DC/MINADER-MINEPIA/CAB/2014 du 24 juillet 2014 portant désignation du Coordonnateur National du Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat Agropastoral des Jeunes (PEA-Jeunes) ;

Vu la décision n° 00285/D/MINMAP/SG/DAJ/MNAS du 13 mai 2019 portant désignation d'un Président par Intérim à la Commission Spéciale de Passation des Marchés Publics du Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat Agropastoral des Jeunes (PEA-Jeunes) ;

Vu la Circulaire n° 00000456/C/MINFI du 30 Déc. 2021 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022 ;

Considérant l'avis de non-objection du FIDA du 13 janvier 2023

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Les soumissionnaires ci-après, sont retenus comme attributaires des marchés relatifs au dossier d'appel d'offres susmentionné :

LOTS	OBJETS DES MARCHÉS	ATTRIBUTAIRES	MONTANTS HT (F CFA)	MONTANTS TTC (F CFA)	DÉLAIS D'EXÉCUTION
1	Fourniture et installation de 50 ordinateurs de bureau complets, 75 onduleurs et 100 parasurtenseurs	RESYTAL-ICCSOFT	100456 850	119794 794	Trente (30) jours
2	Fourniture et installation de 20 ordinateurs portables, 150 clés USB et 20 vidéoprojecteurs	INTEK SARL	45 600 000	54378 000	Trente (30) jours
3	Fourniture et installation de 20 imprimantes LASER N/B, 10 imprimantes LASER couleurs multifonctions	MAK DISTRIBUTION SARL	12 770 000	15228 225	Trente (30) jours
4	Fourniture et installation de 10 photocopieurs LASER couleur, 20 photocopieurs LASER N/B)	RESYTAL-ICCSOFT	124 073 460	147957 601	Trente (30) jours

YAOUNDE le 17 Janvier 2023

Le COORDONNATEUR NATIONAL

BELA TOMO Alfred

COMMUNE DE BAFOUSSAM 1ER

DECISION MUNICIPALE N° 92/DM/CA.BFM /SG/SIGAM/2022 PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ PUBLIC

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT
Maître d'ouvrage, CHEVALIER DEMERITE C**

DECIDE

Article 1 : Le marché objet de la présente décision est attribué à :

marché

DC N° 03/DC/CA.BFM Pour acquisition d'un véhicule neuf Toyota Hilux 3.0Lcountry double CAB 5-MT 4*4 pour le compte de la commune de Bafoussam 1er/CIPM/2022 du 29/08/2022

Article 2 : 1) L'entreprise susvisée ne pourra exécuter le marché qu'après la signature de la lettre de commande relative. Le délai de réalisation est de 30 jours à compter de la date de signature de la lettre de commande.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

BAFOUSSAM le 11 Octobre 2022

Le MAIRE

NGNANG Cyrille

HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA

ADDITIF N° 001 RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2022 DU 21 DECEMBRE 2022 POUR LES SERVICES DE NETTOYAGE ET D'ENTRETIEN AU SEIN DE L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE E PEDIATRIQUE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET HGOPED 2020CÔT PRÉVISIONNEL : 99 000 000 F CFACAUTION DE SOUMISSION : 1 980 000 F CFADURÉE D'EXÉCUTION DES PRESTATIONS : 12 MOIS CALENDAIRES CÔT D'ACHAT DU DAO : 100 000 F CFA À VERSER DANS LE COMPTE CAS ARMP OBJET : MODIFICATION DE LA LISTE DES BANQUES ET ASSURANCES AGRÉES PAR LE MNFI

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>
	<p>Lire plutot</p> <p><u>Lire plutôt:</u></p> <p>A- BANQUES</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- Afriland Atlantique Cameroun (BACM), BP 2933 Douala ; 2- BANGE Bank Cameroun (BANGE CMR), BP : 34 692, Yaoundé ; 3- Banque Atlantique Cameroun (BACM), BP : 2933, Douala ; 4- Banques des petites et moyennes entreprises (BC+PME) BP ; 12 962 Yaoundé ; 5- BGF Bank Cameroun (BGFIBANK Cameroun), BP : 660, Douala ; 6- Banque Internationale Pour le Commerce, l'Epargne te le Crédit (BICEC), BP 1925 Douala ; 7- Citibank Cameroun (CITIGROUP), BP4571 Yaoundé; 8- Commercial Bank of Cameroon (CBC), BP 4004 Douala; 9- Credit Communautaire d'Afrique-bank (CCA-Bank); BP:6578, Yaoundé; 10- EcoBank Cameroun (ECOBANK), BP 582 Douala; 11- National Financial Credit Bank (NFC Bank), BP 6578 Yaoundé; 12- Société Commerciale de Banques-Cameroun (SCB-Cameroun), BP 300 Douala ; 13- Société Générale Cameroun (SGC), BP : 4042, Douala ; 14- Standard Chartered Bank Cameroon (SCBC), BP 1784 Douala; 15- United Bank of Cameroon (UBC), BP 15 569 Douala; 16- United Bank for Africa (UBA), BP: 2088, Douala; <p>B- COMPAGNIES D'ASSURANCES</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- Activa Assurances, BP 12 970 Douala ; 2- AREA Assurances, BP : 15 584, Douala ; 3- ATLANTIQUE Assurances Cameroun, IARDT, BP : 3073, Douala 4- Chanas Assurances, BP 109 Douala 5- CPA S.A, BP: 54, Douala; 6- Nsia Assurances SA, B.P 27 59, Douala ; 7- Pro Assur SA, B.P 59 63, Douala ; 8- Prudential Beneficial General Insurance, BP : 2328, Douala ; 9- ROYAL ONYX Insurance Cie, BP : 12 230, Douala ; 10- SAAR, BP : 1011, Douala ; 11- SANLAM Assurances Cameroun, BP : 12 125, Douala ; 12- ZENITHE Insurance, BP : 1540, Douala ; <p>Le reste sans changement.</p>

DOUALA le 17 Janvier 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PR. MBOUDOU Emile

COMMUNE DE BAFOUSSAM 1ER

DECISION MUNICIPALE N°90/D /DM/CA.BFM /SG/SIGAMP/2022 PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ PUBLIC

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT
Maître d'ouvrage, CHEVALIER DEMERITE**

DECIDE

Article 1 Le marché objet de l'autorisation suscitée est pour compter de la date de signature de la présente Décision, attribué à :

MARCHE

DELA

15 jou

Dossier de consultation acquisition des fournitures (paquet minimum) à distribuer dans les écoles primaires publiques de la Commune d'Arrondissement de BAFOUSSAM 1ER

Article 2: 1) L'entreprise susvisée ne pourra exécuter le marché qu'après la signature de la lettre commande yrelative. Le délai d

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout oùbesoin sera./-

BAFOUSSAM le 7 Octobre 2022

Le MAIRE

NGNANG Cyrille

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

DECISION N° 2023/002/ARMP/DAF/SDAC/CSM/AM-FTG/2023 DU 12 JANVIER 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°024/AONO/PR/MINMAP/CCC/SPI/ARMP/CIPM/2022 DU 09 AOÛT 2022 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE GROUPE ET ASSISTANCE EN VUE DE LA COUVERTURE DU PERSONNEL DE L'ARMP.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics,
Vu La loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres Entités Publiques ;
Vu La loi n°2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi de finance de la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;
Vu Le Décret n° 2001 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, modifié et complété par le Décret N°2012/076 du 08 mars 2012 ;
Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu Le Décret n° 2012/496 du 31 octobre 2012 portant nomination du Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu La Circulaire n°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2022 ;
Vu L'Ordonnance n°2022/001 du 02 juin 2022 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n°2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi de finance de la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;
Vu L'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence n°024/AONO/PR/MINMAP/CCC/SPI/ARMP/CIPM/2022 du 09 août 2022 pour la souscription d'une police d'assurance maladie groupe et assistance en vue de la couverture du personnel de l'ARMP ;
Vu La proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'Agence de Régulation des Marchés Publics en date du 06 octobre 2022 relevé par le procès-verbal de la séance.

DECIDE :

Article 1er – Est pour compter de la date de signature de la présente Décision, désigné attributaire l'Appel d'Offres National Ouvert N° 024/AONO/PR/MINMAP/CCC/SPI/ARMP/CIPM/2022 du 09 août 2022 relative à la souscription d'une police d'assurance maladie groupe et assistance en vue de la couverture du personnel de l'ARMP:

ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC	DELAI
ATLANTIQUE ASSURANCE Tel:2 933 Douala/Cameroun. Tél : +237 243 89 88 54 / 651 80 49 28	Deux cent treize millions huit cent mille deux cent soixante-douze (213 800 272) Francs CFA	Vingt-quatre(24) mois.

Article 2 _ La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera/.

YAOUNDE le 12 Janvier 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO JOSEPH

PROGRAMME DE PROMOTION DE L'ENTREPRENARIAT AGROPASTORAL DES JEUNES

COMMUNIQUÉ N° 001/C/MINADER-MINEPIA/PEA-JEUNES/CN/SPM DU 17 JANVIER 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DAO N°013/AONO/MINADER-MINEPIA/PEA-JEUNES/SPM/2022 2022 DU 02 AOÛT 2022 POUR L'AFORNITURE ET L'INSTALLATION DES ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES AU RECENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE (RGAE) POUR LE COMPTE DU PROGRAMME DE PROMOTION DE L'ENTREPRENARIAT AGROPASTORAL DES JEUNES (PEA-JEUNES) EN QUATRE LOTSFINANCEMENT : ACCORD DE PRÊT FIDAN° 2000001964-CM

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur National du PEA-Jeunes communique,
 Par Décision N° 002/D/MINADER-MINEPIA/PEA-Jeunes/CN/SPM du 17 Janvier 2023,
 Les soumissionnaires ci-après, ont été retenus comme attributaires des marché relatifs au dossier d'appel d'offres susmentionné
 :

LOTS	OBJETS DES MARCHÉS	ATTRIBUTAIRES	MONTANTS HT (F CFA)	MONTANTS TTC (F CFA)	DÉLAIS D'EXÉCUTION
1	Fourniture et installation de 50 ordinateurs de bureau complets, 75 onduleurs et 100 parasurtenseurs	RESYTAL-ICCSOFT	100456 850	119794 794	Trente (30) jours
2	Fourniture et installation de 20 ordinateurs portables, 150 clés USB et 20 vidéoprojecteurs	INTEK SARL	45 600 000	54378 000	Trente (30) jours
3	Fourniture et installation de 20 imprimantes LASER N/B, 10 imprimantes LASER couleurs multifonctions	MAK DISTRIBUTION SARL	12 770 000	15228 225	Trente (30) jours
4	Fourniture et installation de 10 photocopieurs LASER couleur, 20 photocopieurs LASER N/B)	RESYTAL-ICCSOFT	124 073 460	147957 601	Trente (30) jours

Lesdites entreprises sont invitées à se présenter dès diffusion du présent communiqué à la Cellule Nationale de Coordination et de Gestion (CNCG) du Programme de Promotion de l'Entreprenariat Agropastoral des Jeunes (PEA-Jeunes), sise au Carrefour Bastos face hôtel MEUMI PALACE, tél. : 222 20 90 90, E-mail : contact@pea-jeunes.org pour la suite de la procédure dans un délai de cinq (05) jours.

Passé ce délai, le Coordonnateur National du PEA-Jeunes se réserve le droit d'annuler cette attribution.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer sous quinzaine retirer leurs offres à l'adresse ci-dessus indiquée dès diffusion du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites conformément à la réglementation en vigueur.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution.

YAOUNDE le 17 Janvier 2023

Le COORDONNATEUR NATIONAL

BELA TOMO Alfred

COMMUNE DE NGUELEBOK

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 001/AONO/RE/DK/C-NGBOK/SG/CIPM/2023 DU 13/01/2023
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE TRAITEMENT DES POINTS CRITIQUES SUR L'AXÉ
BANDONGOUE-BITAMYEN, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST. " EINAACEMENT :
BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC- EXÉFCICE 2023.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGUELEBOK, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de traitement des points critiques sur l'axe BANDONGOUE-BITAMYEN, Département de la Kadey, Région de l'Est.

2. Consistance des prestations

Ces travaux vont se distinguer en deux phases;
phase 1 : travaux mécanisés,
Faisant appel à la HIEQ (Haute Intensité équipement)
V le dégagement mécanique
V le reprofilage simple ^çmpris la création des fossés et exutoires.
phase 2 : travaux manuels, ;
(Exécutés par les populations riveraines
V la pose des barrières de pluie;
V la pose de panneaux d'indication de chantier.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de :27 000 000 F CFA

4. Allotissement

N/D

5. Participation et origine

La Participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun, Exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures et jours ouvrables à la Mairie de NGUELEBOK, dès publication du présent avis;

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, auprès des services de la Mairie de NGUELEBOK, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette municipale de NGUELEBOK d'une somme non remboursable de Vingt mille (20 000) FCFA, représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offre.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un original et six copies respectives.
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 001/AONO/RE/DK/C-NGBOK/SG/CIPM/2023 Du 13/01/2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE TRAITEMENT DES POINTS CRITIQUES SUR L'AXÉ BANDÇNGOUE-BITAMYEN, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST. " Einacement : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC- Exécice 2023.^
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de trois (03) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de cent vingt jours (120) jours représentant 1% du coût prévisionnel ; établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAG. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà de la trentième (30ème) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administrative et technique seront irrecevables. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du modèle proposé dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres. Sous peine de rejet, les pièces administratives requises impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins à la date initiale de remise des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à l'Assemblée Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de NGUELEBOK à NGUELEBOK le 16/02/2023 à 11 heures précises en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant, une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

Offre Administratif

- 1) Absence de la Caution de soumission ;
- 2) Pièce falsifiée
- 3) Non-conformité ou absence de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire
fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
n'avoir pas réuni au moins 70% de critères de qualification ;
- 3) Offre technique Incomplète ou non conforme.

Offre financière

- 1) Offre financière incomplète ;
- 2) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire d'une tâche quantifiée;

N.B: Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

DESIGNATION CRITERES ESSENTIELS EVALUATION OBSERVATIONS

Personnel d'encadrement 3

II Références techniques de l'entreprise 2

III Matériels et équipements essentiels 3

IV Méthodologie d'exécution 2

V Capacité financière 2

VI Compréhension du projet" - -5 ~

VII Présentation des offres 3

TOTAL 20

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pot en supérieur ou égal à 70% de l'évaluation technique, (soit au moins 14 oui sur 20) seront cocaminées.

15. Attribution

Sous réserve des cas d'annulation ou d'appel d'offres infructueux prévus par le Code des marchés Publics

(Articles 34 et 35), l'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire le moins-disant dont l'offre, ayant satisfait à l'ensemble des critères d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jour à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures et jours ouvrables à la Mairie de NGUELEBOK

NGUELEBOK le 13 Janvier 2023

Le MAIRE

LOUMBOUA Emmanuel

COMMUNE DE BAFOUSSAM 1ER

DECISION MUNICIPALE N° 93/DM/CA.BFM /SG/SIGAM/2022 PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ PUBLIC

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM 1ER
Maître d'ouvrage, CHEVALIER DEMERITE CAMEROUNAIS**

DECIDE

Article 1 : Le marché objet de la présente autorisation suscitée est pour compter de la date de signature de la présente Décision, attribué à :

marché

DELAI DE LIVRAISON

60 jours

MONTANT
EN FCFA
5 992 310 000

DC N° 04/DC/CA.BFM Equipement de l'œuvre social privée « Maison saint Damien et Camille »
1er/CIPM/2022
du 29/08/2022

Article 2 : 1) L'entreprise susvisée ne pourra exécuter le marché qu'après la signature de la lettre commandes-y relative. Le délai de notification de l'ordre de service.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

BAFOUSSAM le 11 Octobre 2022

Le MAIRE

NGNANG Cyrille

COMMUNE DE MASSANGAM

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 06/AONO/C /MGAM/MO/CIPM-C.MGAM/2023 DU 16 JAN 2023 POUR LA CONSTRUCTION D'UN PARC A VACCINATION A MANCHA YOLO, COMMUNE DE MASSANGAM, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de MASSANGAM, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de la Commune de MASSANGAM, un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation de l'opération sus indiquée.

2. Consistance des prestations

L'Appel d'Offres porte sur les travaux de construction d'un parc à vaccination à MANCHA YOLO dans la Commune de MASSANGAM, Département du Noun, Région de l'ouest.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 10 000 000 (Dix millions de francs) CFA.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions, aux entreprises de droit camerounais.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget d'investissement public, EXERCICE 2023.

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de MASSANGAM (recette municipale Tél : 699 19 80 03/695 09 65 40)

7. Acquisition du Dossier

Les dossiers d'appel d'offres pourront être consultés et retirés aux heures ouvrables dès publication du présent avis auprès de la Mairie de MASSANGAM sur présentation de l'original d'une quittance de versement à la recette municipale de MASSANGAM d'une somme non remboursable de vingt cinq mille (25 000) francs CFA.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devra parvenir à la Mairie de MASSANGAM (Service des Marchés) au plus tard le, 22/03/2023, à 11 heures locale et devra porter la mention :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 06/AONO/C/MGAM //MO/CIPM-CMGAM/2023 DU 16/01/2023 POUR LA CONSTRUCTION D'UN PARC A
VACCINATION A MANCHA YOLO, COMMUNE DE MASSANGAM, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE
L'OUEST.**

**Financement : BIP- EXERCICE 2023
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT >>.**

9. Delai de Livraison

Le défi maximum d'exécution des travaux prévu par le Maître d'Ouvrage est de 90 jours calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministre chargé des Finances, établie selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres et dont le montant est de 200 000 (Deux cent mille francs) CFA.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originales ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Gouverneur, Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 22/02/2023 à 12 heures à la salle de conférence de la commune de MASSANGAM. L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes

13. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluations des offres sont les suivantes :

1 principaux critères éliminatoires :

1.1 pièces administratives

- dossier incomplet non présentée 48 heures après l'ouverture des plis ;
- Absence de l'original de la caution de soumission
- fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

1.2 offres techniques

- fausse déclaration ou non conforme ;
- note technique inférieure à 70% ;

1.3 offres financières

- offre incomplète ou non conforme ;
- absence d'un prix unitaire quantifié ;
- absence d'un sous-détail des prix unitaires ;
- sous-détail des prix incohérent.

2 principaux critères essentiels

l'évaluation des offres techniques se fera par la méthode binaire(oui/non)suivant la grille d'évaluation établie sur 50 critères essentiels jointe au DAO et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

- La présentation de l'offre (02 critères);
- Personnels d'encadrement (06 critères) ;
- les moyens matériels mis à la disposition du projet (08 critères);
- la méthodologie d'exécution, le planning, le rapport de visite du site et propositions (06 critères);
- Expérience de l'entreprise (04 critères).

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 70% de OUI seront qualifiés pour la suite de la procédure et leur offre financière analysée.

NB. Voir grille d'évaluation dans les annexes du DAO

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre « évaluée » la moins disante et remplissant les capacités techniques et financières (70% des critères) requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de MASSANGAM, Tel: 695 09 65 40/699 1980 03.

MASSANGAM le 16 Janvier 2023

Le MAIRE

MFOPOU ABOUBAKAR

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DECISION N° 0006/D/MINTP/SG/DCT/CAO/RA/2023 DU 13 JANVIER 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°096/AONR/MINTP/CIPM-TCRI/2022 DU 24/10/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE BITUMAGE DE CERTAINS AXES DU RESEAU ROUTIER NATIONAL. FINANCEMENT : BIP DU MINTP, EXERCICES 2023 ET SUIVANTS.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n° 2022/020 du 27 Décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023;

Vu la loi N°2022 /004 du 27 avril 2022 portant ratification de l'Ordonnance N°2021/004 Du 29 décembre 2021 modifiant et complétant certaines disposition de la loi N°2020/018 du 17 décembre 2020 portant Loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021

Vu le Décret n° 2001/018 du 17 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°

2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics;

Vu le Décret n° 2018/461 du 07 Août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;

Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement;

Vu l'Arrêté N°00000241/A/MINMAP du 18 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu l'Arrêté N° 0271/MINMAP/CAB du 27 Septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics ;

Vu Décision N°154/D/MINTP/CAB du 16 juillet 2019 portant constatation de la composition des Commissions Internes et Spéciale de Passation des Marchés Publics auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu Décision N° 448/D/MINTP/CAB du 23 novembre 2021 portant constatation de la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux d'Entretien et de Réfection des Infrastructures auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu la Décision N°0000473/D/MINMAP/SG/DAJ/MNAS du 23 septembre 2022 portant désignation d'un Président par Intérim à la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux d'Entretien et de Réfection des Infrastructures auprès du Ministère des Travaux Publics;

Vu la Circulaire N°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2023 ;

Vu la Circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés publics ;

Vu Les dossiers de l'Appel d'Offres National Restreint N°096/AONR/MINTP/CIPM-TCRI/2022 du 24/10/2022 ;

Vu Les offres des soumissionnaires ;

Vu le Rapport d'examen des offres administratives et techniques y relatives ;

Vu le Rapport d'examen des offres financières y relatives.

Vu La lettre du Président de la commission a Monsieur le Ministre des Travaux Publics du 06 janvier 2023 ;

Vu La notification de proposition d'attribution N°01/L/MINTP/CIPM-TCRI/2023 du 09/01/2023.

DECIDE :

Article1 : Les entreprises dont les noms suivent sont retenues pour le contrôle technique et la surveillance des travaux de bitumage de certains axes du réseau routier National.

Voir tableau sur PDF

Article 2 : Les mandataires desdites entreprises sont invités à se présenter à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics, pour la souscription de leurs projets de Marché.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 13 Janvier 2023

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

COMMUNE D'AYOS

COMMUNIQUE N°17 /C/C-AYOS/2022 DU 13/01/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°24/AONO/C-AYOS/CIPM/2022 DU 09 NOVEMBRE 2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE DIX FORAGES DANS CERTAINES LOCALITÉS (BI'I, OLEMBE, NYABEWA'A, NKOLKA'A, DOU'OU BEKOLO (LÉPROSERIE), NYAMVOUDOU (CHEFFERIE), NDELLE, YEBE, BIFOS, MBAKOK) DE LA COMMUNE D'AYOS.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Ayos communique :

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres National N°24/AONO/C-AYOS/CIPM/2022 du 09 novembre 2022 en procédure dans certaines localités (Bi'i, Olembe, Nyabewa'a, Nkolka'a, Dou'ou Bekolo (Léproserie), Nyamvoudou (Chefferie), Ndelle, Yebe, présente comme suit

SOUSSIONNAIRE RETENU			
N° Lot	Type d'intervention	Nom et Adresse du soumissionnaire retenu	Montant TTC lu lors de l'ouverture de
Lot unique	Réhabilitation de dix forages	ETS TROPICAL BTP Tel : 677 51 80 31 / 696 92 13 07	12 071 678

L'entreprise attributaire est invitée à se présenter dès p
Commune d'Ayos, pour la souscription de son projet de Lettre de Commande.

Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

AYOS le 13 Janvier 2023

Le MAIRE

NDONGO BIKO'O Paul

COMMUNE D'AYOS

DECISION MUNICIPALE ? 17 /DM/C-AYOS/2022 DU 13/01/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°24/AONO/C-AYOS/CIPM/2022 DU 09 NOVEMBRE 2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE DIX FORAGES DANS CERTAINES LOCALITÉS (BI'I, OLEMBE, NYABEWA'A, NKOLKA'A, DOU'OU BEKOLO (LÉPROSERIE), NYAMVOUDOU (CHEFFERIE), NDELLE, YEBE, BIFOS, MBAKOK) DE LA COMMUNE D'AYOS.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Ayos, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu la Loi n°2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu l'Arrêté n°204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu l'Arrêté n°000213/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Ayos, Département du Nyong et Mfoumou, Région du Centre ;

Vu La Décision n°0000016/D/MINMAP/SG/DAJ/BK du 15 janvier 2021 portant désignation du Président de la Commission Interne de passation des Marchés auprès de la Commune d'Ayos ;

Vu la Décision Municipale n°001/DM/C-AYOS/SG/2020 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune d'Ayos ;

Vu la Circulaire N° 00000006/C/MINFI du 30 décembre 2023 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2023 ;

Vu Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°24/AONO/C-AYOS/CIPM/2022 du 09 novembre 2022 en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de réhabilitation de dix forages dans certaines localités (Bi'i, Olembe, Nyabewa'a, Nkolka'a, Dou'ou Bekolo (Léproserie), Nyamvoudou (Chefferie), Ndelle, Yebe, Bifos, Mbakok) de la Commune d'Ayos ;

Vu les offres des soumissionnaires ;

Vu le Procès-Verbal du 12 janvier 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Ayos ;

DECIDE:

Article 1 : L'entreprise dont le nom suit est retenue pour l'exécution des travaux de réhabilitation de dix forages dans certaines localités (Bi'i, Olembe, Nyabewa'a, Nkolka'a, Dou'ou Bekolo (Léproserie), Nyamvoudou (Chefferie), Ndelle, Yebe, Bifos, Mbakok) de la Commune d'Ayos :

N° Lot	Type d'intervention	Nom et Adresse de l'entreprise retenue	Montant TTC Corrigé en chiffres (en FCFA)
Lot unique	Réhabilitation de dix forages	ETS TROPICAL BTP Tel : 677 51 80 31 / 696 92 13 07	12 071 678 AYOS le 13 Janvier 2023 Le MAIRE

Article 2 : Le mandataire de ladite entreprise est invité à se présenter au Service des Marchés **NDONGE BIKO** d'Ayos, pour la souscription de son projet de Lettre Commande.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

COMMUNIQUE N° 005/C/ARMP/DAF/SDAC/CSM/AM-FTG/2023 DU 12 JANVIER 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT D'ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 024/AONO/PR/MINMAP/CCC/SPI/ARMP/CIPM/2022 DU 09 AOÛT 2022 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE GROUPE ET ASSISTANCE EN VUE DE LA COUVERTURE DU PERSONNEL DE L'ARMP.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) communique :

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres National Ouvert **N°024/AONO/PR/MINMAP/CCC/SPI/ARMP/CIPM/2022** du 09 Août 2022 relative à la souscription d'une police d'assurance maladie groupe et assistance en vue de la couverture du personnel de l'ARMP, la compagnie d'assurance ci-après est retenue pour l'exécution de la prestation susmentionnée :

ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC EN FCFA	DELAI
ATLANTIQUE ASSURANCE Tel: 2 933 Douala/Cameroun. Tél : +237 243 89 88 54 / 651 80 49 28	Deux cent treize millions huit cent mille deux cent soixante-douze (213 800 272) Francs CFA	Vingt-quatre (24) mois.

L'attributaire de ladite lettre-commande est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué à la Direction de l'Administration et des Finances/Service des Marchés sis au 4^{ème} étage (**Porte n° 6039**) de l'immeuble siège de l'Agence de Régulation des Marchés Publics à Yaoundé pour suite des procédures administratives.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation

YAOUNDE le 12 Janvier 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

NGO JOSEPH

COMMUNE DE MASSANGAM

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/AONO/F.32/C.MASSANCAM/CIPM-AI/2023 DU 16 JAN 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE FORAGES EQUIPES DE PMH DANS LES LOCALITES DE (NJINGWEN ROUTE CENTRALE, JIGBAIVIEKOU, MAGNA-MEMBOUE, MALEN, MANKOUP BARRIERE DE PLUIE) AVEC FOURNITURE D'UNE CAISSE A OUTILS POUR MAINTENANCE, DANS LE DEPARTEMENT DU NOUN , REGION DE L'OUEST

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Travaux de construction de cinq (05) forages équipés de PMH à NJINGWEN ROUTE CENTRALE, JIGBAMEKOU, MAGNA-MEMBOUE, MALEN, MANKOUP BARRIERE DE PLUIE dans la Commune de Massangam, Département du Noun, Région de l'Ouest.

2. Consistance des prestations

Appel d'Offres porte sur les travaux de construction de cinq (05) forages équipés de PMH à NJINGWEN ROUTE CENTRALE, JIGBAMEKOU, MAGNA-MEMBOUE, MALEN, MANKOUP BARRIERE DE PLUIE, dans la Commune de Massangam.

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive:

- les études hydrogéologiques
- la réalisation d'un forage
- la fourniture et pose d'une pompe à motricité humaine
- construction d'une clôture autour du forage
- la formation du comité de gestion du point d'eau
- la formation d'artisans réparateurs

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est indiqué dans le tableau ci-dessus en crédit de paiement 2023 (CP).

4. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises du droit camerounais et installées au Cameroun.

5. Financement

les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP 2023

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Commune de Massangam, au service des marchés, dès publications de la présente demande d'appel d'offre.

7. Acquisition du Dossier

Les dossiers d'appel d'offres pourront être consultés et retirés aux heures ouvrables dès publication du présent avis auprès de la Commune de Massangam sur présentation de l'original d'une quittance de versement à la Recette municipale de la commune de Massangam d'une somme non remboursable de soixante Dix mille (70 000) francs CFA.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devra parvenir à la Commission Interne de Passation des Marchés sis à la Commune de Massangam au plus tard le 22/02/2023 à 11 heures, heure locale et devra porter la mention :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 04/AONO/F.32/C.MASSANGAM/C1PM-AI/2023 DU POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN
FORAGE EQUIPE DE PMH DANS LES LOCALITES DE (NJINGWEN ROUTE CENTRALE, JIGBAMEKOU,
MAGNA-MEMBOUE, MALEN, MANKOUP BARRIERE DE PLUIE) AVEC FOURNITURE D'UNE CAISSE AOUTILS
POUR MAINTENANCE, DANS LE DEPARTEMENT DU NOUN , REGION DE L'OUEST
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».**

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux prévu par le Maître d'Ouvrage est indiqué dans le tableau ci-dessous et comprend les périodes de pluies. Ces délais courts à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra Joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission adressé au Maire de la Commune de Massangam, établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres et d'un montant de francs CFA indiqué dans le tableau ci-dessus, et délivrée par une des banques de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

NB.. L'Autorité contractante ou la commission de passation se réserve le droit de demander à toutes les étapes de la procédure de passation, aux soumissionnaires la présentation des originaux des pièces produites et le défaut de présentation peut entraîner la disqualification.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 22/02/2023 à 12 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés sis à la Commune de Massangam.

13. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

Principaux critères éliminatoires

- Marché résilié au cours des deux dernières années ;
- N'avoir pas satisfait à au moins 70% des critères à l'analyse des Offres;
- Omission dans l'Offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Dossier Administratif incomplet et non complété après 48 heures;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou pièce scannée ;
- Certification des documents préalablemeiU certifiés ;

Principaux critères essentiels

- Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur :
- La présentation de l'offre (02 critères);
- l'expérience du soumissionnaire (06 critères) ;
- le personnel d'encadrement du cocontractant (06 critères) ;
- les moyens matériels mis à la disposition du projet (06 critères);
- la méthodologie d'exécution, le planning, le rapport de visite du site et propositions (05 critères);
- l'offre financière du cocontractant (02 critères).

NB. Voir grille d'évaluation en annexe

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre « évaluée » la moins disante et remplissant les capacités techniques et financières (70% des critères) requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au service des marchés de la Commune de Massangam .

MASSANGAM le 16 Janvier 2023

Le MAIRE

MFOPOU ABOUBAKAR

COMMUNE DE NGUELEBOK

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/RE/DK/C-NGHOK/SG/CLPM/2023 DU 13 JAN 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT (CMA) DE NGUELEBOK, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de NGUELEBOK, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert (AONO) pour la réhabilitation du centre médical d'arrondissement (CMA) de NGUELEBOK.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les tâches suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :
Travaux préparatoires ;
Maçonnerie ;
Menuiserie ;
Electricité ;
^ Peinture.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est de Vingt millions deux cent mille (20 200 000) FCFA TTC.

4. Allotissement

Les travaux sont regroupés en lot unique :

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais. Jouissant des capacités juridiques, techniques et financières requises.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés sur le Budget d'Investissement Public (BIP), Exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAG) peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de NGUELEBOK, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAG) peut être obtenu dès publication du présent avis, auprès des services de la Mairie de NGUELEBOK, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de NGUELEBOK, d'une somme

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir dans les services de la Mairie de NGUELEBOK au plus tard le 16/02/2023 à 10H00 10 heures précises soit par poste en colis recommandé avec accusé de réception soit déposé contre récépissé et devra porter la mention:

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/RE/DK/C-NGHOK/SG/CIPM/2023 DU 13 JAN 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT (CMA) DE NGUELEBOK, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.

FINANCEMENT: BIP. EXERCICE 20237 - " A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est fixé à trois (03) mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de cent vingt jours (120) jours et d'un montant de 2% du montant prévisionnel, établi selon le modèle indiqué dans le dossier d'appel d'offres, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAG. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30^{ème}) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire ne constitue pas le cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière de l'offre administrative et technique seront irrecevables.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, celle dans laquelle il est constaté l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) temps par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de NGUELEBOK. à NGUELEBOK, le 17 Janvier 2023 à 11 heures précises. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture car ils ne peuvent être représentés par une seule personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

(oui ou non).

14.1.1. Critères éliminatoires

14.1.1.1. Pièces administratives:

- a) Absence de la Caution de soumission ;
- b) Fausse déclaration ;
- c) Pièce falsifiée ou non authentique
- d) Non-conformité ou absence d'une pièce quarante huit heures (48) heures après l'ouverture des offres.

14.1.1.2. Offre technique:

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration ;
- c) Pièce falsifiée ou non authentique ;
- d) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » conforme aux prescriptions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres;
- e) Non obtention de vingt (20) critères sur vingt-cinq (25) à l'issue de la notation des critères techniques essentiels.

14.1.1.3. Offre financière :

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièce incomplète ou non conforme au modèle ou aux spécifications technique du DAC ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié.

14.1.2. Critères essentiels:

Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :

- a) Personnel d'encadrement (12 critères) ;
- b) Moyens matériels (09 critères) ;
- c) Références (02 critères) ;
- d) L'Attestation de non redevance en cours de validité (01 critère) ;
- e) Attestation de solvabilité financière de Dix millions (10 000 000) FCFA (01 critère).

15. Attribution

Sous réserve des cas d'annulation ou d'appel d'offres infructueux prévus par le Code des marchés Publics (Articles 34 et 35), l'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire le moins-disant dont l'offre, ayant satisfait à d'Offres.

16. Nombre maximum des lots :

Une entreprise peut être attributaire de l'unique lot.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures et jours ouvrables à la Mairie de NGUELE

NGUELEBOK le 13 Janvier 2023

Le MAIRE

LOUMBOUA Emmanuel

COMMUNE DE SANTA

**TENDER NOTICE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 002/ONIT/SC/SCITB/2023 OF 12/01 / 2023
FOR THE CONSTRUCTION OF A BRIDGE OVER RIVER NOGLEE IN AWING VILLAGE, SANTA
SUBDIVISION OF MEZAM DIVISION IN THE NORH WEST REGION BY EMERGENCY PROCEDURE
FINANCING: MINDDEVEL BUDGET - 2023**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , MINDDEVEL

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Within the framework of 2023 Public Investment Budget, the Lord Mayor Santa Council, the Contracting Authority/the Project Owner, hereby launches an **Open National Invitation to tender for The Construction of a Bridge Over River NOGLEE in Awing Village, Santa Subdivision of Mezam Division in the North West Region**

2. Consistance des prestations

Work to be done consists of

- Preparatory work
- Earth works
- Drainage works
- Equipment

3. Cout Prévisionnel

The estimated cost after preliminary studies is 35,000,000 (Thirty-Five Million) FCFA.

4. Allotissement

The works consist of a unique lot as follows:

THE CONSTRUCTION OF A BRIDGE OVER RIVER NOGLEE IN AWING VILLAGE, SANTA SUBDIVISION IN MEZAM DIVISION OF THE NORTH WEST

5. Participation et origine

Participation to this Invitation to Tender is opened to Cameroonian enterprises that are in compliance with the fiscal laws.

6. Financement

Works which form the subject of this Invitation to tender shall be financed by the 2023 MINDDEVEL Investment Budget.

7. Consultation du Dossier

The file may be consulted during working hours at the Santa Council, as soon as this notice is published.

8. Acquisition du Dossier

The tender file shall be obtained from the Santa Council as soon as this Notice is published against payment of the non-refundable sum of **50 000** CFA francs (fifty thousand Francs CFA), payable at the Santa Council Treasury, representing the cost of purchasing the Tender File.

9. Remises des offres

Each offer drafted in English or French in 07 (Seven) copies including 01 (one) original and 06 (six) copies marked as such, should reach the Santa Council not later than **02/02/2023 at 10:00 AM** local time and should carry the inscription:

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER**N° 002/ONIT/SC/SCITB/2023 OF 12/01 / 2023****FOR THE CONSTRUCTION OF A BRIDGE OVER RIVER NOGLEE IN AWING VILLAGE, SANTA SUBDIVISION
IN MEZAM DIVISION OF THE NORTH WEST REGION BY EMERGENCY PROCEDURE****Financing: MINDDEVEL Budget of 2023*****“To be opened only during the bid-opening session”*****10. Delai de Livraison**

The maximum deadline provided by the Contracting Authority for the execution of the works forming the subject of this Invitation to tender is **120 Days**

11. Cautionnement Provisoire

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first-rate banking establishment approved by the Ministry in charge of finance and whose list is found in document No. 12 of the Tender File, of an amount of **700,000 CFA and** valid for thirty (30) days beyond the date of validity of bids

12. Recevabilité des Offres

Under penalty of being rejected, only originals or true copies certified by the issuing service or administrative authorities (Senior Divisional Officer, Divisional Officers) must imperatively be produced in accordance with the Special Regulations of the Invitation to Tender.

They must obligatorily not be older than three (3) months preceding the date of submission of bids or may be established after the signature of the tender notice

Any bid not in compliance with the prescriptions of the Tender File shall be declared inadmissible. This refers especially to the absence of a bid bond issued by a first-rate bank approved by the Minister in charge of Finance. .

13. Ouverture des Plis

The bids shall be opened in a single phase. The opening of the administrative documents, the Technical and Financial offers will take place on the **02/02/2023** at **11:00 AM** local time, in the conference hall of the Santa Council. Only bidders may attend or be represented by duly mandated persons of their choice who have knowledge about the bids

14. Critères d'évaluation

. Evaluation criteria

The bids shall be evaluated according to the main criteria as follows:

Eliminatory criteria

1. Absence or insufficient bid bond
2. Absence of a document in the administrative file not regulated after 48hrs;
3. False declaration or falsified documents;
4. A bid with the external envelope carrying a sign or mark leading to the identification of the bidder;
5. Non-compliance with model bid
6. Incomplete financial file;
7. Absence of a quantified unit price;
8. Non respect of **75%** of essential criteria;
9. Name of company suspended by MINMAP
10. Financial capacity below a third of the estimated cost

Essential criteria

- 1- General presentation of the Tender;
- 2- Financial capacity;
- 3- References of the company in similar achievements;
- 4- Quality of the personnel;
- 5- Technical organization of the works;
- 6- Safety measures on the site;
- 7- Logistics;
- 8- Attestation and report of site visit signed by the Contractor;
- 9- Special Technical Clauses initialed in all the pages and signed at the last page;
- 10- Special Administrative Clauses completed and initialed in all the pages and signed at the last page.

15. Attribution

This evaluation will be done in a purely binary way **yes** or **no** with an acceptable minimum of **75%** of the essential criteria taken into account.

The Contract will be awarded to the bidder who would have proposed the offer with the lowest amount, in conformity with the regulations of the Tender Documents and having satisfied to **100%** of the eliminatory criteria and at least **75%** of the essential criteria.

16. Durée Validité des Offres

Bidders will remain committed to their offers for sixty (60) days from the deadline set for the submission of tenders.

17. Renseignements Complémentaires

Complementary technical information may be obtained during working hours from the the Santa Council Office.

BAMENDA le 12 Janvier 2023

Le MAYOR

SAMKIE ELVIS GANYAM II

COMMUNE DE MASSANGAM

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/AONO/RC/R-0U/CMGAM/SG/SM/CIPM-TBEC/2023 DU 16 JAN 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CLASSE ECOLE PUBLIQUE DE NJINGOUOT DANS LA COMMUNE MASSANGAM, DEPARTMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public-ressources transférées- exercice 2023, Le Maire de la Commune de MASSANGAM, Autorité Contractante lance pour le compte de la république du Cameroun un Appel d'Offres National Ouvert pour les « TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CLASSE A VECOLE PUBLIQUE DE NJINGOUOT DANS LA COMMUNE MASSANGAM, DEPARTMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST.

2. Consistance des prestations

Le détail des travaux précisé dans le CCTP ou le détail estimatif comprennent notamment:

- Travaux préparatoires ;
- Terrassement ;
- Fondations ;
- Maçonnerie-élévation ;
- Charpente-couverture ;
- Menuiserie métallique ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- VRD;

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel est 8 500 000 (huit millions cinq cent mille) FCFA.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais ayant des compétences avérées dans le domaine des bâtiments et Travaux publics.

5. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissements Publics, de l'exercice 2023 Sur la ligne d'imputation budgétaire correspondante.

6. Consultation du Dossier

Les dossiers d'appel d'offre peuvent être consultés au niveau du service des marchés de la Mairie de MASSANGAM.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être obtenu à la Mairie de MASSANGAM contre présentation d'une quittance de versement d'une somme (telque indiquée dans le point 6 du présent Avis) dès publication du présent Appel d'offres tous les jours ouvrables.

Cette quittance devra préciser les informations suivantes pour être conforme :

- Le nom du soumissionnaire ;
- Le numéro de l'avis d'appel d'offres ;
- L'objet de l'appel d'offres ;
- Le montant des frais payés ;

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Service des marchés de la Mairie de MASSANGAM, au plus tard le 21/02/2023 à 11 heures, heure locale et devra porter la mention :

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 01/AONO/RC/R-0U/CMGAM/SG/SM/CIPM-TBEC/2023 DU 16 JAN 2023 pour les travaux de construction
d'une salle DE CLASSE ECOLE PUBLIQUE DE NJINGOUOT DANS LA COMMUNE MASSANGAM,
DEPARTMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de 90 jours calendaires.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, précisant le montant ci-dessous et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Elles devront en outre respecter les modèles du présent Dossier d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives ; des offres techniques et financières aura lieu le 21/02/2023 à 12 heures, par la Commission interne de Passation des Marchés Publics de la commune de MASSANGAM dans la salle des actes de la commune de MASSANGAM. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

L'évaluation sera faite selon les critères ci-après définis :

1. Critères éliminatoires;

- être exclu de la Commande publique;
- Production des offres en nombre insuffisant (moins de 07 exemplaires) ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Le non-respect de 70 % des critères de qualification de l'offre technique ;
- Absence du sous-détail concordant d'un prix unitaire quantifié ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires ;
- Offres incomplètes

2. Critères essentiels

- Présentation générale de l'offre ;
- Références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
- Personnels ;
- Visite de site signée par le soumissionnaire accompagnée d'un rapport avec photos ;
- Méthodologie d'exécution ;
- Moyens Matériels et logistiques compatibles avec le travail à effectuer ;
- Capacité financière supérieure au 1/3 du montant prévisionnel du marché

14. Attribution

Le soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant toutes les capacités techniques requises résultant des critères dits essentiels et éliminatoires du DAO, sera adjudicataire de la présente lettre de commande.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au service des marchés de la Mairie de MASSANGAM dès publication du présent avis.

MASSANGAM le 16 Janvier 2023

Le MAIRE

MFOPOU ABOUBAKAR

COMMUNE DE MASSANGAM

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/PR/DR-OU/C/MGAM/CIPM/SPM/TBEC./2023 DU 16 JANV POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TRENTE QUATRE (34) BOUTIQUES EN R+IAU MARCHÉ CENTRAL DE MASSANGAM, DÉPARTEMENT DU NOUN, RÉGION DE L'OUEST

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Massangam, autorité contractante, lance un appel d'offres National Ouvert, pour l'exécution des travaux de construction de trente quatre (34) boutiques en R+1 au marché central de Massangam.

2. Consistance des prestations

Ces travaux, objet du présent Appel d'Offres seront effectués conformément aux normes en vigueur et selon les règles de l'art; Ils comprennent :

- TRAVAUX PREPARATOIRES
- FONDATIONS
- MAÇONNERIE-ÉLÉVATION
- CHARPENTE ET COUVERTURE
- MENUISERIE METALLIQUE
- ELECTRICITE
- PEINTURE
- PLOMBERIE
- VRD ET VOIES DE CIRCULATION
- ASPECTS ENVIRONNEMENTEAUX

3. Cout Prévisionnel

un montant de 91 500 000 FCFA

4. Participation et origine

La participation à l'Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres.

5. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget d'Investissement Public du MINDDEVEL Exercice 2023 pour un montant de 91 500 000 FCFA

6. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables au service de la passation des marchés de la Commune de Massangam, Tél 695 09 65 40./699 19 80 03

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au service de la passation des marchés de la Commune de Massangam, dès publication du présent avis, contre une quittance de versement d'une somme non remboursable de 100 000 (Cent mille) FCFA payable à la recette municipale de la Commune de Massangam.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont Un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au CIGAM (service de la passation des marchés) de la Commune de Massangam, au plus tard le 20/02/2023 à 11 heures, heure locale, déposée contre récépissé et devra porter la mention :

**N° 02/AONO/RC/R-OU/C/MGAM/CIPM/CIGAM/TBEC./2023 DU POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TRENTE QUATRE (34) BOUTIQUES EN R+I AU MARCHÉ CENTRAL DE MASSANGAM, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST
« À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux en état de réception provisoire est de cent quatre vingt (180) Jours à compter de la date de notification à l'Entrepreneur de l'ordre de service de démarrer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à son offre administrative la caution de soumission correspondant à la somme de 1 830 000 (Un Million huit cent trente mille) FCFA, établie par une Banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ; conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Les chèques bancaires non certifiés ne seront pas acceptés.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, L'absence de la caution de soumission délivrée par une Banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances ou le non respect des modèles des pièces du dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre sans aucun recours.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera le à 11 heures précises, heure locale par la commission interne de passation des marchés de la Commune de Massangam.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment désignés ou mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

13. Critères d'évaluation

1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront sur les aspects suivants;

- être exclu de la Commande publique;
- Production des offres en nombres insuffisant (moins de 07 exemplaires) ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Le non-respect de 70 % des critères de qualification de l'offre technique ;
- Absence du sous-détail concordant d'un prix unitaire quantifié ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires ;

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

2 Critères essentiels

La non validation de l'ensemble des critères ci-après entraîne le rejet systématique de l'offre à savoir :

- a. Les références de l'entreprise ;
- b. Les moyens matériels permanents ou mobilisables ;
- c. La qualification du personnel du chantier ;
- d. La méthodologie d'intervention et d'exécution des travaux
- e. Offre financière.

14. Attribution

N/A

15. Durée Validité des Offres

Les offres sont valables pendant une période de 90 jours à partir de la date limite de remise des offres

16. Renseignements Complémentaires

Les Renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables au service de passation des Marchés de la Commune de Massangam. Tel: 695 09 65 40/ 699 19 80 03.

MASSANGAM le 16 Janvier 2023

Le MAIRE

MFOPOU ABOUBAKAR

COMMUNE DE MASSANGAM

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTAVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/AONO/RC/R-OU/C/MGAM/CIPM/SPM/TBEC/2023 DU 16 JANVIER 2023 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN ROL/HER « REHABILITATION DE LA ROUTE MARCHE MANKOUOMBI - EEC-MANGUEDOUM SUR 10 KM (LOT 1) ET LA REHABILITATION DE LA ROUTE CARREFOUR MACHU - MACHATOUM (ROND POINT) - MA6HAWOUM (LIMITE AVEC LA RIVIERE) - KOUKONKON. SUR 6.5 KM (LOT 2), DANS LA COMMUNE DE MASSANGAM, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

L'Appel d'Offres porte sur l'exécution des TRAVAUX D'ENTRETIEN ROUTIER « REHABILITATION DE LA ROLTE MARCHE MANKOUOMBI - EEC- MANGUEDOUM SUR 10 KM (LOT 1) ET LA REHABILITATION DE LA ROLTE CARREFOUR MACHU - MACHATOUM (ROND POINT) MAGHAWOUM (UMTTE AVEC LA RIVIERE) - KOUKONKON. SUR 6.5 KM (LOT 2), DANS LA COMMUNE DE MASSANGAM, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST

2. Consistance des prestations

La consistance des travaux à réaliser est détaillée dans le CCTP, au Bordereau des Prix Unitaires et aux Détails Quantitatif et Estimatif, et porte essentiellement sur les opérations suivantes ;

Travaux Préliminaires

Installation du chantier y compris amené des matériels, journal de chantier et toutes suggestions liées à une installation de chantier

Projet d'exécution

Plan de recollement à la fin des travaux

Fourniture et pose des panneaux de chantier suivant le model fournit par l'ingénieur du Marché

Repli du matériel et remise des états des lieux

Travaux d'assainissement

Fourniture et pose de buse de diamètre 1000 mm y compris toutes suggestions de fabrication et de pose

Fourniture et pose de buse de diamètre 800mm y compris toutes suggestions de fabrication et de pose

Remblais provenant d'emprunt en matériaux sélectionnés pour les accès et au-dessus des buses de diamètre 1000 mm y compris compactage par couche successive de 20cm et toutes autres suggestions

Remblais provenant d'emprunt en matériaux sélectionnés pour les accès et au-dessus des buses de diamètre 800mm y compris compactage par couche successive de 20cm et toutes autres suggestions

Construction de têtes ou de puisards de buse de diamètre 1000mm en maçonnerie de moellons

Construction de têtes ou de puisards de buse de diamètre 800mm en maçonnerie de moellons

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 50 000 000 FCFA pour le lot 1 et de 25 000 000 FCFA pour le lot 2

4. Allotissement

Les travaux sont regroupés en deux lots

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises des Travaux Publics installées au Cameroun ayant une expérience avérée dans le domaine.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP MINTP Exercice 2023 (loti) et le BIP MINADER exercice 2023 pour le lot 2.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de Massangam (Service des Marchés ou au site de l'ARMP dès publication du présent avis

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Mairie de Massangam (Service des Marchés sur présentation de l'original d'une quittance de versement à la Recette municipale de Massangam d'une somme non remboursable au titre des frais de dossier fixée à ; (voir le tableau ci-dessus).

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra être déposé contre récépissé à la Mairie de Massangam (Service des Marchés au plus tard le 20/02//2023 à 14 heures, et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/RC/R- OU/C/MGAM/aPM/SPM/TBEC/2023 DU POUR LES TRAVAUX D'ENTREHEN ROLOIER «REHABILITATION DE LA ROUTE MARCHE MANKOUOMBI - EEC- MANGUEDOUM SUR 10 KM (LOT 1) ET LA REHABILITATION DE LA ROUTE CARREFOUR MACHU - MACHATOUM { ROND POLIVT) - MAGHAWOUM (UMITE AVEC LA RIVIERE) - KOUKONKON. SUR 6.5 KM (LOT2), DANS LA COMMUNE DE MASSANGAM, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST
« Àn'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de 90 jours calendaires par lot.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de (voir le tableau ci-dessous) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peinede rejet, les piècesdu Dossier Administratifrequisés doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurementà la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu la Commission Internede Passation des Marchésauprès de la Commune de Massangam dans la salle des actes de la Mairie. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires

- être exclu de la Commande publique;
- Production des offres en nombres insuffisant (moins de 07 exemplaires) ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Le non-respect de 70 % des critères de qualification de l'offre technique ;
- Absence du sous-détail concordant d'un prix unitaire quantifié ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires ;
- La non disponibilité d'un Camion citeme à eau .

Principaux critères essentiels

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- La présentation de l'offre (02 critère);
- l'expérience du soumissionnaire (05 critères),
- le personnel d'encadrement du cocontractant (06 critères) ;
- les moyens matériels mis à la disposition du projet (06 critères);
- la méthodologie d'exécution, le planning, le rapport de visite du site et propositions (05 critères);
- l'offre financière du cocontractant (02 critères).

NB. Voir grille d'évaluation dans les annexes du DAO

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins- disante et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres. Il est aussi important de rappeler qu'une entreprise peut être adjudicataire des deux lots à condition de pouvoir fournir la preuve de la mobilisation des moyens distincts par lot.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant 30 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Mairie de Massangam (Service des Marchés Tel. 695 09 65 40/699 19 80 03).

MASSANGAM le 16 Janvier 2023

Le MAIRE

MFOPOU ABOUBAKAR

COMMUNE DE SANTA

TENDER NOTICE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 003/ONIT/SC/SCITB/2023 OF 12 / 01 / 2023 FOR THE MAINTENANCE OF HAUSA QUARTER NTARREH ROAD SOHIE TO CDSTC ROAD (4.5KM) IN SANTA SUBDIVISION, MEZAM DIVISION OF THE NORTH WEST REGION BY EMERGENCY PROCEDURE. FINANCING: MINTP PUBLIC INVESTMENT BUDGET OF 2023

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , MINTP

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Within the framework of 2023 Public Investment Budget, the Lord Mayor Santa Council, the Contracting Authority/the Project Owner, hereby launches an **Open National Invitation to tender For** The Maintenance Of Hausa Quarter NTARREH ROAD SOHIE To CDSTC ROAD (4.5km) In Santa Subdivision, Mezam Division Of The North West Region

2. Consistance des prestations

Work to be done consists of

- Preparatory work
- Earth works
- Drainage works
- Equipment

3. Cout Prévisionnel

The estimated cost after preliminary studies is 27,000,000 (twenty-seven million) FCFA.

4. Allotissement

The works consist of a unique lot as follows:

FOR THE MAINTENANCE OF HAUSA QUARTER NTARREH ROAD, SOHIE TO CDSTC ROAD (4.5KM) IN SANTA SUBDIVISION, MEZAM DIVISION OF THE NORTH WEST REGION.

5. Participation et origine

Participation to this Invitation to Tender is opened to Cameroonian enterprises that are in compliance with the fiscal laws.

6. Financement

Works which form the subject of this Invitation to tender shall be financed by the 2023 Public Investment Budget of MINTP.

7. Consultation du Dossier

The file may be consulted during working hours at the Santa Council, as soon as this notice is published.

8. Acquisition du Dossier

The tender file shall be obtained from the Santa Council as soon as this Notice is published against payment of the non-refundable sum of **50 000** CFA francs (Fifty thousand Francs CFA), payable at the Santa Council Treasury, representing the cost of purchasing the Tender File.

9. Remises des offres

Each offer drafted in English or French in 06 (Six) copies including 01 (one) original and 05 (five) copies marked as such, should reach the Santa Council not later than **02/02/2023 at 10:00 AM** local time and should carry the inscription:

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER**N° 003/ONIT/SANTA COUNCIL/SCITB/2023 OF 12/01 / 2023****FOR THE MAINTENANCE OF HAUSA QUARTER NTARREH ROAD SOHIE TO CDSTC ROAD (4.5KM) IN SANTA SUBDIVISION, MEZAM DIVISION OF THE NORTH WEST REGION BY EMERGENCY PROCEDURE.****Financing: MINTP Public Investment Budget of 2023*****“To be opened only during the bid-opening session”*****10. Delai de Livraison**

The maximum deadline provided by the Delegated Contracting Authority for the execution of the works forming the subject of this Invitation to tender is **120 Days**

11. Cautionnement Provisoire

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first-rate banking establishment approved by the Ministry in charge of finance and whose list is found in document No. 12 of the Tender File, of an amount of **540,000 CFA (five hundred and forty thousand CFA)** and valid for thirty (30) days beyond the date of validity of bids

12. Recevabilité des Offres

The tender file shall be obtained from the Santa Council as soon as this Notice is published against payment of the non-refundable sum of **50 000** CFA francs (Fifty thousand Francs CFA), payable at the Santa Council Treasury, representing the cost of purchasing the Tender File.

13. Ouverture des Plis

The bids shall be opened in a single phase. The opening of the administrative documents, the Technical and Financial offers will take place on the **02/02/2023 at 11:00 AM** local time, in the conference hall of the Santa Council. Only bidders may attend or be represented by duly mandated persons of their choice who have knowledge about the bids

14. Critères d'évaluation**Evaluation criteria**

The bids shall be evaluated according to the main criteria as follows:

Eliminatory criteria

1. Absence of bid Bond
2. Absence of a document in the administrative file nor regulated after 48hrs;
3. False declaration or falsified documents;
4. A bid with the external envelope carrying a sign or mark leading to the identification of the bidder;
5. Non-compliance with model bid
6. Incomplete financial file;
7. Absence of a quantified unit price;
8. Non respect of **75%** of essential criteria;
9. Name of company suspended by MINMAP or the non-completion of any project in the previous years
10. Financial capacity below a third of the estimated cost

Essential criteria

- 1- General presentation of the Tender;
- 2- Financial capacity;
- 3- References of the company in similar achievements;
- 4- Quality of the personnel;
- 5- Technical organization of the works;
- 6- Safety measures on the site;
- 7- Logistics;
- 8- Attestation and report of site visit signed by the Contractor;
- 9- Special Technical Clauses initialed in all the pages and signed at the last page;
- 10- Special Administrative Clauses completed and initialed in all the pages and signed at the last page.

15. Attribution

This evaluation will be done in a purely binary way **yes** or **no** with an acceptable minimum of **75%** of the essential criteria taken into account.

The Contract will be awarded to the bidder who would have proposed the offer with the lowest amount, in conformity with the regulations of the Tender Documents and having satisfied to **100%** of the eliminatory criteria and at least **75%** of the essential criteria.

16. Durée Validité des Offres

Bidders will remain committed to their offers for sixty (60) days from the deadline set for the submission of tenders.

17. Renseignements Complémentaires

Complementary technical information may be obtained during working hours from the the Santa Council Office.

BAMENDA le 12 Janvier 2023

Le MAYOR

SAMKIE ELVIS GANYAM II

COMMUNE DE MASSANGAM

VIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05/AONO/C. MASSANGAM/MO/CIPM-AI/2023 DU 16 JAN 2023 POUR L'ÉLECTRIFICATION EN MT/BT MONOPHASEE DU VILLAGE MAMOGNAM DANS LA COMMUNE DE MASSANGAM, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST (1ERE PHASE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de MASSANGAM, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de MASSANGAM, un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation de l'opération sus indiquée.

2. Consistance des prestations

L'Appel d'Offres porte sur les travaux d'électrification de la localité de MAMOGNAM dans la Commune de MASSANGAM, Département du Noun, Région de L'Ouest (Première Phase).

3. Cout Prévisionnel

Les coûts prévisionnels de l'opération à l'issue des études préalables est de 50 000 000 (Cinquante millions de francs) FCFA;

4. Allotissement

Sans objet

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de chance, aux entreprises de droit camerounais justifiant d'une expérience dans le domaine de l'électrification.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget d'investissement public, EXERCICE 2023.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de MASSANGAM (service des marchés), Tél : 699 19 80 03 / 695 09 65 40

8. Acquisition du Dossier

Les dossiers d'appel d'offres pourront être consultés et retirés aux heures ouvrables dès publication du présent avis auprès de la Mairie de MASSANGAM sur présentation de l'original d'une quittance de versement à la recette municipale de MASSANGAM d'une somme non remboursable de Cent mille (100 000) francs CFA.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devra parvenir à la Mairie de MASSANGAM (Service des marchés) au plus tard le 21/02/2023 à H heures locale et devra porter la mention :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 05/AONO/C MGAM/MO/CIPM-AI/2023 DU POUR L'ELECTRIFICATION EN MT/BT MONOPHASEE DU
VILLAGE MAMOGNAM DANS LA COMMUNE DE MASSANGAM, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE
UOUEST (Iere phase)
Financement : BIP 2023
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux prévu par le Maitre d'Ouvrage est de 04 mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission et délivrée par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministre chargé des Finances, établie selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres et dont le montant est de : 1000 000 (Un million francs) FCFA.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originales ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Gouverneur, Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 21/02/2023 à 15 heures par la Commission interne de Passation des Marchés de MASSANGAM

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Avoir un Marché résilié ;
- N'avoir pas satisfait à au moins 70% des critères à l'analyse des Offres ;
- Omission dans l'Offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'une pièce administrative non compléter après 48h ;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ;
- Production des exemplaires des Offres en nombre insuffisant (inférieur à sept) ;
- Certification des documents préalablement certifiés ;
- Etre exclu de la Commande publique.

Critères essentiels

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- La présentation de l'offre (02 critère);
- l'expérience du soumissionnaire (05 critères) ;
- le personnel d'encadrement du cocontractant (08 critères) ;
- les moyens matériels mis à la disposition du projet (05 critères);
- la méthodologie d'exécution, le planning, le rapport de visite du site et propositions (06 critères);
- l'offre financière du cocontractant (02 critères).

NB. Voir griUe d'évaluation dans les annexes du DAO

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre « évaluée » la moins disante et remplissant les capacités techniques et financières (70% des critères) requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires. Toutefois sous peine de se voir éliminer avant la signature de la décision d'attribution l'entreprise doit présenter les originaux des dossiers du matériel roulant et les diplômes du personnel présenté dans l'offre.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de MASSANGAM, (Service des marchés) Tel : 69919 80 03/ 695 09 65 40 , ou à la Délégation Départementale de l'Eau et de l'Energie du Noun.

MASSANGAM le 16 Janvier 2023

Le MAIRE

MFOPOU ABOUBAKAR

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUE N° 0042/C/MINTP/SG/DCT/CAO/RA/2023 DU 13 JANVIER 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 096/AONR/MINTP/CIPM-TCRI/2022 DU 24/10/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE BITUMAGE DE CERTAINS AXES DU RESEAU ROUTIER NATIONAL. FINANCEMENT : BIP DU MINTP, EXERCICES 2023 ET SUIVANTS.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres National Restreint N° 096/AONR/MINTP/CIPM-TCRI/2022 du 24/10/2022 en procédure d'urgence, pour le contrôle technique et la surveillance des travaux de bitumage de certains axes du réseau routier National, le résultat dudit Appel d'Offres se présente comme suit :

Voir tableau sur PDF

SOUSSIONNAIRE NON RETENU	
Entreprise	Motifs D'élimination
GRUPEMENT ENSERBAT-PT/BETA	Note Technique de 64,66/100 inférieure au seuil de qualification de 75/100.

Les entreprises attributaires sont invitées à se présenter dès publication du présent Communiqué à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics pour la souscription de leurs projets de Marché.

Le présent Communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 13 Janvier 2023

Le **MINISTRE**

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

COMMUNE DE NGUELEBOK

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 008/AONO/RE/DK/C-NGBOK/SG/CIPM/2023 DU1 3 JAN
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC PAR TRENTE LAMPADAIRES DANS
CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE NGUELEBOK, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE
L'EST.LOT1: MELAMBO ET LOT2: BELLO.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la réalisation de l'opération ci-dessus indiquée, le Maire de la Commune de NGUELEBOK, Maître d'ouvrage, lance, un Appel d'Offres National Ouvert pour La réalisation des travaux d'éclairage public par 15 lampadaire. LOT1: MELAMBO ET LOT2: BELLO.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les tâches suivantes dont la liste n'est pas exhaustive .

- I-Travaux préparatoires ;
- Etude et piquetage ;
- Fouilles en terrain latéritique ;
- Abatage et élagage des arbres ;
- Transport des matériels ;
- II-Pose des lampadaires
- Massif bétonné ;
- Pose des lampadaires à deux crosses ;
- Pose des lampadaires à une crosse ;
- Plan de récolement.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est de : Vingt cinq millions (25 000 000) FCFA TTC par lot;

4. Allotissement

Les travaux sont regroupés en deux (02) lots. LOT1: MELAMBO ET LOT2: BELLO.

5. Participation et origine

participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés sur le Budget d Investissement Public (BIP), Exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier de TAppel d'Offres(DAO) peut être consulté aux heures et jours ouvrables à la Mairie de NGUELEBOK, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de TAppel d'Offres (DAG) peut être obtenu dès publication du présent avis, auprès des services de la Mairie de NGUELEBOK, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de NGUELEBOK, d'une somme non remboursable de Cinquante mille (50 000) FCFA, représentant les frais d'achat du Dossier de l'Appel d'Offres (DAG)..

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous pli par parvenir dans les services de la Mairie de NGUELEBOK, au plus tard le 17/01/2023 à 10 heures précises soit par poste en colis recommandé avec accusé de réception soit déposé contre récépissé et devra porter la mention :

«AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 008/AONO/RE/DK/C-NGBOK/SG/CIPM/2023 DU1 3 JAN POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC PAR TRENTE LAMPADAIRES DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE NGUELEBOK, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.

LOT1: MELAMBO ET LOT2: BELLO..

FINANCEMENT : BIP. EXERCICE 2023.

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est fixé à Trois (03) mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de cent vingt jours (120) jours et d'un montant de 2% du montant prévisionnel, établi selon le modèle indiqué dans le dossier de la Demande de Cotation, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30ème) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire de la lettre-commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière de l'offre administrative et technique seront irrecevables.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier de l'Appel d'Offres (DAO) sera déclarée irrecevable par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (DAO).

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) temps par la Commission Interne de la Commune de NGUELEBOK le 17/02/2023 à 11 heures précises. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation se fera selon les critères dits éliminatoires, puis selon les critères dits essentiels par le système binaire (oui ou non).

13.1.1. Critères éliminatoires

13.1.1.1. Pièces administratives:

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Fausse déclaration ;
- c) Pièce falsifiée ou non authentique
- d) Non-conformité ou absence d'une pièce 48 heures après l'ouverture des offres.

13.1.1.2. Offre technique:

- a) Fausse déclaration ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique ;
- c) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » conforme aux prescriptions du Règlement Particulier du Dossier d'Appel d'Offres;
- d) Non obtention de vingt (20) critères sur vingt-cinq (25) à l'issue de la notation des critères techniques essentiels.

13.1.1.3. Offre financière :

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièce incomplète ou non conforme au modèle ou aux spécifications technique du DAG ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié.

13.1.2. Critères essentiels:

Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :

- a) Personnel d'encadrement(1 2 critères);
- _b) Moyens matériei^(09 critères) ; _
- c) Références (02 critères) ;
- d) L'Attestation de non redevance en cours de validité (01 critère) ;
- e) Attestation de solvabilité financière de trente millions (30 000 000) FCFA (01 critère).

15. Attribution

Sous réserve des cas d'annulation ou d'appel d'offres infructueux prévus par le Code des marchés Publics (Articles 34 et 35), l'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire le moins-disant dont l'offre, ayant satisfait à

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures et Jours ouvrables à la Mairie de NGUELE

NGUELEBOK le 13 Janvier 2023

Le MAIRE

LOUMBOUA Emmanuel

COMMUNE DE NGUELEBOK

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/RE/DK/C-NGBOK/SG/CİPM/2023 DU 13 JAN 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE FINITION D'UNE HALLE DE MARCHÉ A NGUELEBOK, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de NGUELEBOK, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert (AONO) pour la réalisation des travaux de finition d'une Halle de marché à NGUELEBOK.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les tâches suivantes dont la liste n'est pas exhaustive ;
Travaux préparatoires ;
^ Charpente-Couverture ;
v' Menuiserie ;
/ Electricité ;
Peinture ;
V Aménagement VRD.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est de : Vingt cinq millions (25 000 000) FCKA TTC.

4. Allotissement

Les travaux sont regroupés en lot unique:

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais, jouissant des capacités juridiques, techniques et financières requises.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés sur Fonds propres de la Commune, Exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de NGUELEBOK, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, auprès des services de la Mairie de NGUELEBOK, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de NGUELEBOCK, d'une somme de

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir dans les services de la Mairie de NGUELEBOK au plus tard le 16/02/2023

10 heures précises soit par poste en colis recommandé avec accusé de réception soit déposé contre récépissé et devra

porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/RE/DK/C-NGBOK/SG/CIPM/2023 Du 13 JAN 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE FINITION D'UNE HALLE DE MARCHÉ A NGUELEBOK, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.

" FINANCEMENT : Fonds "Propres de la Commune; EXERCICE 2023

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est fixé à trois (03) mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de cent vingt jours (120) jours et d'un montant de 1% du montant prévisionnel, établi selon le modèle indiqué dans le dossier d'appel d'offres, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et figurant dans la pièce 12 du DAO. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30^e) jour après l'ex

12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière de l'offre administrative et technique seront Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, celle dans laquelle il est constaté l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) temps par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de NGUELEBOK à NGUELEBOK, 16/02/2023 à 11 heures précises.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation se fera selon les critères dits éliminatoires, puis selon les critères dits essentiels par le système binaire (oui ou non).

14.1.1. Critères éliminatoires

14.1.1.1. Pièces administratives;

- a) Absence de la Caution de soumission ;
- b) Fausse déclaration ;
- c) Pièce falsifiée ou non authentique
- d) Non-conformité ou absence d'une pièce quarante-huit heures (48) heures après l'ouverture des offres.

14.1.1.2. Offre technique:

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration ;
- c) Pièce falsifiée ou non authentique ;
- d) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » conforme aux prescriptions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres;
- e) Non obtention de vingt (20) critères sur vingt-cinq (25) à l'issue de la notation des critères techniques essentiels.

14.1.1.3. Offre financière :

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièce incomplète ou non conforme au modèle ou aux spécifications technique du DAC ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié.

14.1.2. Critères essentiels:

Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :

- a) Personnel d'encadrement (12 critères) ;
- b) Moyens matériels (09 critères) ;
- c) Références (02 critères) ;
- d) L'Attestation de non redevance en cours de validité (01 critère) ;
- e) Attestation de solvabilité financière de Dix millions (10 000 000) FCFA(01 critère).

15. Attribution

Sous réserve des cas d'annulation ou d'appel d'offres infructueux prévus par le Code des marchés Publics (Articles 34 et 35), l'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire le moins-disant dont l'offre, ayant satisfait à d'Offres.

16. Nombre maximum des lots ;

Une entreprise peut être attributaire du lot unique.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures et jours ouvrables à la Mairie de NGUELEBOK.

NGUELEBOK le 13 Janvier 2023

Le MAIRE

LOUMBOUA Emmanuel

COMMUNE DE SANTA

**INSTRUCTIONS OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER NO. 001/ONIT/SC/SCITB/2023 OF 12/01 2023
FOR THE CONSTRUCTION OF A BRIDGE OVER RIVER AKAKNE IN AWING VILLAGE, SANTA
SUBDIVISION OF MEZAM DIVISION IN THE NORH WEST REGION BY EMERGENCY PROCEDURE
FUNDING: MINDDEVEL BUDGET - 2023**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , MINDDEVEL

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Within the framework of 2023 Public Investment Budget, the Lord Mayor Santa Council, the Contracting Authority/the Project Owner, hereby launches an **Open National Invitation to tender for The CONSTRUCTION of a Bridge Over River Akakne in Awing Village, Santa Subdivision of Mezam Division in the North West Region**

2. Consistance des prestations

- Preparatory work
- Earthworks
- Drainage works
- Equipment

3. Cout Prévisionnel

The estimated cost after preliminary studies is 65,000,000 (Sixty-Five Million) FCFA.

4. Allotissement

The works consist of a single lot as follows:

THE CONSTRUCTION OF A BRIDGE OVER RIVER AKAKNE IN AWING VILLAGE, SANTA SUBDIVISION

5. Participation et origine

Participation in this Invitation to Tender is opened to Cameroonian enterprises that are in compliance with the fiscal laws.

6. Financement

Works which form the subject of this Invitation to tender shall be financed by the 2023 MINDDEVEL Investment Budget

7. Consultation du Dossier

The file may be consulted during working hours at the Santa Council, as soon as this notice is published.

8. Acquisition du Dossier

The tender file shall be obtained from the Santa Council as soon as this Notice is published against payment of the non-refundable sum of **75 000 CFA francs** (seventy five thousand Francs CFA), payable at the Santa Council Treasury, representing the cost of purchasing the Tender File.

9. Remises des offres

Each offer drafted in English or French in 07 (Seven) copies including 01 (one) original and 06 (six) copies marked as such, should reach the Santa Council not later than **02/02/2023 at 10:00 AM** local time and should carry the inscription:

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER**No. 001/ ONIT/SC/SCITB/2023 OF 12/01 / 2023****FOR THE CONSTRUCTION OF A BRIDGE OVER RIVER AKAKNE IN AWING VILLAGE, SANTA SUBDIVISION
IN MEZAM DIVISION OF THE NORTH WEST REGION BY EMERGENCY PROCEDURE****Funding: MINDDEVEL Budget of 2023*****“ To be opened only during the bid-opening session ”*****10. Delai de Livraison**

The maximum deadline provided by the Contracting Authority for the execution of the works forming the subject of this Invitation to tender is **120 Days**

11. Cautionnement Provisoire

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first-rate banking establishment approved by the Ministry in charge of finance and whose list is found in document No. 12 of the Tender File, of an amount of **1,300,000 CFA and** valid for thirty (30) days beyond the date of validity of bids

12. Recevabilité des Offres

Under penalty of being rejected, only originals or true copies certified by the issuing service or administrative authorities (Senior Divisional Officer, Divisional Officers) must imperatively be produced in accordance with the Special Regulations of the Invitation to Tender.

They must obligatorily not be older than three (3) months preceding the date of submission of bids or may be established after the signature of the tender notice

Any bid not in compliance with the prescriptions of the Tender File shall be declared inadmissible. This refers especially to the absence of a bid bond issued by a first-rate bank approved by the Minister in charge of Finance.

13. Ouverture des Plis

The bids shall be opened in a single phase. The opening of the administrative documents, the Technical and Financial offers will take place on the **02/01/2023** at **11:00 AM** local time, in the conference hall of the Santa Council. Only bidders may attend or be represented by duly mandated persons of their choice who have knowledge about the bids

14. Critères d'évaluation

Evaluation criteria

The bids shall be evaluated according to the main criteria as follows:

Eliminatory criteria

1. Absence or insufficient bid bond
2. Absence of a document in the administrative file not regulated after 48hrs;
3. False declaration or falsified documents;
4. A bid with the external envelope carrying a sign or mark leading to the identification of the bidder;
5. Non-compliance with model bid
6. Incomplete financial file;
7. Absence of a quantified unit price;
8. Failure to meet **75%** of essential criteria;
9. Name of company suspended by MINMAP
10. Financial capacity below a third of the estimated cost **Essential criteria** 1- General presentation of the Tender; 2- Financial capacity; 3- References of the company in similar achievements; 4- Quality of the personnel; 5- Technical organization of the works; 6- Safety measures on the site; 7-Logistics; 8- Certificate and report of site visit signed by the Contractor; 9- Special Technical Clauses initialed in all the pages and signed at the last page; Special Administrative Clauses completed and initialed in all the pages and signed at the last page

15. Attribution

This evaluation will be done in a purely binary way **yes** or **no** with an acceptable minimum of **75%** of the essential criteria taken into account.

The Contract will be awarded to the bidder who would have proposed the offer with the lowest amount, in conformity with the regulations of the Tender Documents and having satisfied to **100%** of the eliminatory criteria and at least **75%** of the essential criteria.

16. Durée Validité des Offres

Bidders will remain committed to their offers for sixty (60) days from the deadline set for the submission of tenders.

17. Renseignements Complémentaires

Complementary technical information may be obtained during working hours from the the Santa Council Office

BAMENDA le 12 Janvier 2023

Le MAYOR

SAMKIE ELVIS GANYAM II

CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY

DECISION N° 00002/D/CCAA/DG/PDST/COO/SPM DU 06 JAN 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 0265/AONO/CCAA /PDST/CIPM/SPM/2022 DU 20/09/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FOYER COMMUNAUTAIRE AU QUARTIER NEWTOWN 3, D'EXTENSION DU CENTRE MÉDICAL PROTESTANT DE NEW-BELL AVIATION ET DE CONSTRUCTION/RÉHABILITATION DE CERTAINS FORAGES DANS LE QUARTIER CITÉ BERGE, AU PROFIT DES POPULATIONS RIVERAINES DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA EN DEUX (02) LOTS SÉPARÉS.

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL

Vu	la Constitution ;
Vu	la loi N°2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des Etablissements Publics ;
Vu	la Loi N°2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat ;
Vu	la Loi N°2013/010 du 24 juillet 2013 portant régime de l'aviation civile au Cameroun ;
Vu	le Décret N°2015/232 du 25 mai 2015 portant organisation et fonctionnement de l'Autorité Aéronautique du Cameroun ;
Vu	le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu	le Décret n° 2010/375 du 17 décembre 2010 portant nomination des membres du Conseil d'Administration de l'Autorité Aéronautique du Cameroun ;
Vu	le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;
Vu	la Circulaire n° 001/C/MINFI du 02 janvier 2018 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2018 ;
Vu	la résolution N°001/2015/CA du 30 décembre 2015 prenant acte de la nomination de Madame AVOMO ASSOUMOU Paule épouse KOKI au poste de Directeur Général de la Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA) ;
Vu	L'appel d'offres national ouvert N°0265/AONO/CCAA/PDST/CIPM/SPM/2022 du 20/09/2022 pour les travaux de construction d'un foyer communautaire au quartier Newtown 3, d'extension du centre médical protestant de New-Bell Aviation et de construction/réhabilitation de certains forages dans le quartier cité berge, au profit des populations riveraines de l'Aéroport international de Douala en deux(02) lots séparés.
Vu	Le procès-verbal d'examen du rapport d'analyse des offres et proposition d'attribution de la CIPM compétente en date du 07 novembre 2022.
Considérant les nécessités de service	

DECIDE :

Article 1^{er} : l'Entreprise ci-dessous, est déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'offres susmentionné suivant les

modalités ci-après :

N°	Attributaire	Objet	Montant HTVA (FCFA)	Délai d'exécution
	FOBE et Cie	Lot 1 : Travaux de construction d'un foyer communautaire au quartier Newtown 3, d'extension du centre médical protestant de New-Bell Aviation	34 848 100	04 mois

Article 2 : le Directeur Général de ladite entreprise sera invité au PDST-VA pour la finalisation de son marché.

Article3 : les dépenses relatives à l'exécution desdits travaux seront imputées sur les fonds BIRD 8650-CM

Article4 : la présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 6 Janvier 2023

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

ASSOUMOU KOKI Paule

COMMUNE DE TIBATI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/MO/CIPM/C-TIB/2023 DU 18/01/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE LIBOUM KAIGAMA DANS LA COMMUNE DE TIBATI

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public Exercice 2023, le Maire de la Commune de Tibati, Maître d'Ouvrage lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'école publique de LIBOUM KAIGAMA dans la Commune de Tibati

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Travaux Préparatoires ;
- Terrassement ;
- Fondations ;
- Maçonnerie-élévation ;
- Charpente-Couverture ;
- Menuiserie Métallique ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- V.R.D.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Vingt-deux Millions cinq cent mille (22 500 000) FCFA.**

4. Allotissement

Sans objet

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Petites et Moyennes Entreprises de droit Camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'exercice 2023 sur la ligne d'imputation budgétaire n°.....

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat général de la Mairie de Tibati dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au secrétariat général de la Mairie de Tibati sur présentation d'une quittance attestant le versement d'une somme non remboursable de **40.000 (quarante mille) francs CFA**, payable à la Recette Municipale auprès de la Commune de Tibati

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un(01)original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au secrétariat général de la Mairie de Tibati contre récépissé, au plus tard **18/02/2023 à 10 Heures** et devra porter la mention ;

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/MO/CIPM/C-TIB/2023 DU 18/01/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE LIBOUM KAIGAMA DANS LA COMMUNE DE TIBATI
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"*

NB : l'offre devra être accompagnée d'un support numérique contenant la version numérique du projet de la Lettre Commande complétée et rempli avec sous format Excel le devis quantitatif et estimatif

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **Quatre (04) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **450 000 (quatre cent cinquante mille)** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, la caution de soumission doit être produite en originale et les autres pièces en originales ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu **18/02/2023 à 11 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Tibati dans la salle des actes de la Mairie de Tibati.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

1. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréées par le Ministère chargé des Finances ;
 2. La Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
 3. L'absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière qui n'apparaîtrait pas dans le sous détail ;
 4. L'absence ou omission d'un sous détail de prix ;
 5. La note technique inférieure à 70% des "oui".
 6. La pièce administrative non conforme et non régularisée dans les 48 heures ;
- Sous peine de rejet, la caution de soumission du soumissionnaire doit être impérativement produite en originale, les autres pièces en originales ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

1. Un tableau bilan comportant des travaux sur deux années supérieur ou égale à 20 millions ;**oui/non**
 2. L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieure ou égale à 15 millions**oui/non**
 3. Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;**oui/non**
 4. L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier(Personnels du chantier);.....**oui/non**
 5. Les matériels essentiels (Camion benne, Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison) ;**oui/non**
 6. La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier ;Organisation des équipes, Mesures d'hygiène)**oui/non**
 7. Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site.....**oui/non**
- Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins égale à 70% des oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

Le Maître d'ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Mairie de Tibati, dès publication du présent avis.

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48

TIBATI le 16 Janvier 2023

Le MAIRE

DAHIROU AMADOU

COMMUNE DE TIBATI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/MO/CIPM/C-TIB/2023 DU 18/01/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX LOGEMENTS D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS A DABER POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE TIBATI FINANCEMENT :

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public Exercice 2023, le Maire de la Commune de Tibati, Maître d'Ouvrage lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction d'un bloc de deux logements d'astreinte pour Enseignants à DABER dans la Commune de Tibati.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Travaux Préparatoires ;
- Terrassement ;
- Fondations ;
- Maçonnerie-élévation ;
- Charpente-Couverture ;
- Menuiserie Métallique & Bois ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- Assainissement et Aménagement extérieur

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **vingt millions (20 000 000) FCFA**.

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Petites et Moyennes Entreprises de droit Camerounais.

5. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'exercice 2023 sur la ligne d'imputation budgétaire n°.....

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de Tibati dès publication du présent avis tel : 677 165 829 / 695 012 561

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au secrétariat général de la Mairie de Tibati sur présentation d'une quittance attestant le versement d'une somme non remboursable de **40 000 (quarante mille) francs CFA**, payable à la Recette Municipale auprès de la Commune de Tibati

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au secrétariat général de la Mairie de Tibati contre récépissé, au plus tard le **18/02/2023 à 10 Heures** et devra porter la mention :

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/MO/CIPM/C-TIB/2023 DU 18/01/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX LOGEMENTS D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS A DABER POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE TIBATI
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"*

NB : l'offre devra être accompagnée d'un support numérique contenant la version numérique du projet de Lettre Commande complété et rempli avec sous format Excel le devis quantitatif et estimatif

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **Quatre (04) mois**.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une Compagnie d'assurance agréées par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **400 000 (quatre cent mille)** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, la caution de soumission doit être produite en originale et les autres pièces en originales ou en copies certifiées conformes par le services émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution des soumissions délivrée par une banque de premier ordre ou une Compagnie d'assurance agréées par le Ministère chargé des finances.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **18/02/2023 à 11 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Tibati dans la salle de réunions de la Mairie de Tibati.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

1. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances ;
 2. La Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
 3. L'absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière qui n'apparaîtrait pas dans le sous détail ;
 4. L'absence ou omission d'un sous détail de prix ;
 5. La note technique inférieure à 70% des "oui".
 6. La pièce administrative non conforme et non régularisée dans les 48 heures ;
- Sous peine de rejet, la caution de soumission du soumissionnaire doit être impérativement produite en originale et les autres pièces en originales ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois(03) mois et être conformes aux modèles.*

2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

1. Un tableau bilan comportant des travaux sur deux années supérieur ou égale 17 millions ; **oui/non**
2. L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieure ou égale à 15 millions ; **oui/non**
3. Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires ; **oui/non**
4. L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier(Personnels du chantier): **oui/non**
5. Les matériels essentiels (Camion benne, Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison) ; **oui/non**
8. La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier ;Organisation des équipes. Mesures d'hygiène) **oui/non**
7. Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site et suivant le modèle joint en annexe **oui/non**

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins égale à 70% des oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

14. Attribution

Le Maître d'ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat général de la Mairie de Tibati, dès publication du présent avis.

TIBATI le 16 Janvier 2023

Le MAIRE

DAHIROU AMADOU

COMMUNE DE NGONG (TCHEBOA)

AVIS DE CONSULTATION NATIONALE OUVERTE N° 001/ACNO/C-NGONG/SG/ST/CIPM/2023 DU 09/01/2023 RELATIVE A LA FOURNITURE DE DEUX CENT QUATRE VINGT TREIZE (293) TABLES BANCS POUR CERTAINES ECOLES NECESSITEUSES DE LA COMMUNE DE NGONG, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.(EN PROCEDURE D'URGENCE).

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exercice budgétaire 2023, le Maire de la Commune de Ngong lance un Avis de Consultation pour une Demande de Cotation relative à la fourniture de deux cent quatre-vingt-treize (293) tables bancs dans certaines écoles nécessiteuses de la Commune de Ngong, Département de la Bénoué, Région du Nord.

2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente Demande de Cotation consistent en la **fabrication de deux cent quatre-vingt-treize (293) tables bancs** dans la Commune de Ngong, Département de la Bénoué, Région du Nord, et comprennent tous les matériels prévus dans le cadre du Devis quantitatif et estimatif

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations à l'issue des estimations quantitatives est de **Huit millions huit cent mille (8 800 000) de Francs CFA-**

4. Allotissement

Les prestations de la présente Demande de cotation consistent **un (01) Lot.**

5. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte à égalité des conditions à toutes les entreprises agréées dans la fabrication et/ou la fourniture des tables bancs installées au Cameroun et jouissant des capacités juridiques, financières et techniques requises.

6. Financement

Les travaux du présent Appel d'Offices sont financés par le **BIP du MINEDUB, Exercice 2023.**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Ngong dès Publication de l'avis de Consultation.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être retiré au **Secrétariat du Maire de la Commune de Ngong** dès publication du présent Avis de Consultation. Le retrait du Dossier de Demande de Cotation se fera sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **vingt mille (20 000) francs CFA**, payable à la recette municipale de Ngong.

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01) original et six (06)** copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat du Maire de la Commune de Ngong au plus tard le **31/01/2023 à 10 heures précises**.

Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention :

**AVIS DE CONSULTATION NATIONALE OUVERTE N° 001/ACNO/C-NGONG/SG/ST/CIPM/2023 DU 09/01/2023
RELATIVE A LA FOURNITURE DE DEUX CENT QUATRE VINGT TREIZE (293) TABLES BANCS POUR
CERTAINES ECOLES NECESSITEUSES DE LA COMMUNE DE NGONG, DEPARTEMENT DE LA BENOUE,
REGION DU NORD.
"A n 'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des tables bancs objet de la présente Demande de Cotation est de deux (02) mois

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 5 de la DCO, d'un montant de **cent soixante-seize mille (176 000) francs CFA** et valable pendant une période de trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs compétents, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Demande de Cotation.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs compétents, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Demande de Cotation.

Elles devront obligatoirement dater de moins de **trois (03) mois** précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier de la Demande de Cotation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier de Demande de Cotation, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps (offres techniques et financières) qui aura lieu le **31/01/2023 à 11 heures précises** dans la salle de la Commission Interne Passation des Marchés de Ngong en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Ces offres seront chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) puis, accompagnées du modèle de soumission signé.

14. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires :

Pièces administratives

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence ou non-conformité après 48 heures d'une pièce du dossier administratif à l'ouverture

Expériences et personnel de l'entreprise

- La note technique inférieure au seuil minimal requis **09 oui sur 12 soit (70%)**;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'avoir pas abandonné démarché au cours des trois (03) dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues.

Office du soumissionnaire

- Office financière incomplète;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires et dans le devis quantitatif et estimatif.
- Non-conformité du modèle de soumission

Principaux critères de qualification

L'évaluation des Offices techniques se fera selon une grille de notation binaire (oui/non) qui sera adoptée à l'ouverture des offres par la Commission de Passation des Marchés compétente sur la base des critères essentiels ci-dessous

- Présentation générale de l'Office.
- Références de l'Entreprise ;
- Matériel et délai de livraison;
- Capacité de financement ; disponibilité du matériel et des équipements de livraison (véhicule de livraison)

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu au moins 70% soit 05 oui sur 07 des réponses positives seront éligibles à l'analyse financière.

L'Autorité Contractante attribuera le marché au Soumissionnaire dont l'office aura été évaluée la moins-disante et jugée

substantiellement conforme au Dossier de Demande de Cotation.

15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la moins disante après correction éventuelle.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Ngong.

NGONG le 9 Janvier 2023

Le MAIRE

HAMADOU AHIWA

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone / Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.armp.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !